

# CAHIERS DU CENTENAIRE de l'Algérie

---

- I. L'Algérie jusqu'à la pénétration Saharienne.
- II. La pacification du Sahara et la pénétration Saharienne.
- III. L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930.
- IV. Les Grands Soldats de l'Algérie.
- V. Le Gouvernement de l'Algérie.
- VI. L'art antique et l'art musulman en Algérie.
- VII. L'Algérie touristique.
- VIII. Les liaisons maritimes, aériennes et terrestres de l'Algérie.
- IX. Les productions algériennes.
- X. La vie et les mœurs en Algérie.
- XI. La France et les œuvres indigènes en Algérie.
- XII. Cartes et Index.

IMP. A. PIGELET & C<sup>O</sup> ORLÉANS

# CAHIERS DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

## IX

---

### LES Productions Algériennes

PAR

**M. Jean BLOTTIÈRE,**  
Ingénieur Agronome,  
Attaché Commercial à l'Office de l'Algérie



PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL MÉTROPOLITAIN  
DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

**LES**  
**PRODUCTIONS ALGÉRIENNES**

**CAHIERS DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE**

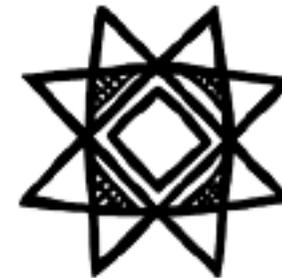
**IX**

---

**LES**  
**Productions Algériennes**

PAR

**M. Jean BLOTTIÈRE,**  
Ingénieur Agronome,  
Attaché Commercial à l'Office de l'Algérie



**PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL MÉTROPOLITAIN**  
**DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE**

# INTRODUCTION

---

## LE MILIEU

### Géographie et climat de l'Algérie

Il serait assez difficile de parler des productions de l'Algérie sans donner avant tout un aperçu de sa position géographique, de sa structure et de son climat. C'est nettement un pays agricole ; ce qui, jusqu'à présent, constitue la principale richesse de l'Algérie, ce sont les produits du sol, végétaux ou animaux, qui fournissent plus des neuf dixièmes des ressources de l'exportation. Or, l'agriculture, dans tout pays, relève de la latitude, de l'altitude, de la température et de la distribution des pluies. Méconnaître la géographie de l'Algérie serait donc méconnaître les raisons qui influent sur sa production, sur son développement économique et sur sa prospérité actuelle.

\*  
\* \*

Lorsqu'ayant quitté la côte française de la Provence, du Languedoc ou du Roussillon, on traverse la Méditerranée du Nord au Sud, on se trouve, après un jour de mer, en face d'une côte abrupte, élevée ; des hauteurs, souvent de véritables montagnes, dominant de très près le rivage, s'avancent parfois jusque dans les flots, masquant à peine, à l'arrière-plan, d'autres hauteurs, d'autres montagnes, tout un horizon de pics et sommets : c'est l'Algérie. A 800 km de la France — la distance de Paris à Marseille — on aborde la côte septentrionale d'Afrique.

Entre la Méditerranée au Nord, le Sahara au Sud, le Maroc à l'Ouest, la Tunisie à l'Est, l'Algérie forme un vaste quadrilatère large de 1.100 kilomètres, profond tout au plus de 5 à 700 kilomètres, limité par les 38° et 35°

de latitude Nord et les 8° et 12° de longitude Est. Par sa latitude, elle est un pays tempéré chaud. Par sa façade méditerranéenne, elle subit les bienfaisantes influences marines, qui contrebalancent plus ou moins les influences desséchantes du Sahara. Autre influence encore, celle de son altitude élevée.

C'est en effet un pays de hautes terres, un pays de montagnes, même, mais de montagnes peu élevées dans l'ensemble, dépassant à peine 1.200 à 1.500 mètres en moyenne au-dessus du niveau de la mer, avec des points culminants de 2.300 mètres, et reposant sur un socle élevé de 6 à 800 mètres.

De ces dénivellations de 6 à 700 mètres, le paysage algérien, dans son ensemble, paraît, pour un pays montagneux, d'assez médiocre allure : ces hauteurs, qui, par leur forme, leur structure générale, font figure de montagnes, constituent tout au plus, comparées au paysage environnant, des collines élevées. Paysage de plateaux, plutôt que paysage de montagnes.

Pour le géographe, le système montagneux de l'Algérie se réduit à fort peu de chose : deux massifs presque parallèles, courant du Sud-Ouest vers le Nord-Est, séparés par des dépressions plus ou moins accentuées ; au Nord, la Méditerranée, au Sud, le Sahara. Comme écrivait Elisée Reclus en parlant du relief algérien : « On dirait des vagues qui se succèdent au bord d'une plage. »

Au Nord, courant parallèlement à la côte, l'*Atlas Tellien* ; composé de trois chaînes, elles aussi parallèles, il forme, avec la zone littoralienne et les dépressions qui les séparent, le Tell, région de cultures et de forêts.

Au Sud, l'*Atlas Saharien*, bourrelet montagneux, séparation naturelle entre l'Algérie septentrionale et le Sahara.

Entre les deux Atlas, une région d'altitude élevée — 800 mètres en moyenne, parfois 1.000, au relief peu accentué ; les *Hauts Plateaux*.

Au Sud de l'Atlas Saharien, en contrebas des Hauts-Plateaux, le *Sahara*.

\*

\*\*

Le climat de l'Algérie présente dans l'ensemble les mêmes caractéristiques, qui en font un climat nettement méditerranéen. On ne saurait diviser l'année en quatre saisons, comme en France : printemps, été, automne et hiver. On ne constate à vrai dire que deux grandes saisons : la saison des pluies, qui coïncide avec la saison froide, commençant

en octobre et se prolongeant jusqu'en avril ; la saison sèche, ou saison chaude, débutant en avril ou en mai et se terminant en septembre, parfois dans le courant d'octobre. Un hiver, plus froid et humide en décembre et janvier, un été, plus chaud et plus sec en juillet et en août ; presque pas de saisons intermédiaires. Un autre caractère domine, qui donne une physionomie toute particulière au climat algérien : l'extrême irrégularité du régime des pluies, qui fait que l'agriculture, en certaines années, malheureusement fréquentes, souffre grandement du manque d'eau et voit ses récoltes fortement diminuées.

Mais des variations s'observent d'une région à l'autre, que l'on aille du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest. La latitude, l'altitude, la proximité de la mer ou du désert, sont autant de facteurs qui influent sur le climat. Ces variations, nous les examinerons séparément pour chacune des régions naturelles de l'Algérie.

\*

\*\*

LE TELL. — L'Atlas Tellien se compose, avons-nous dit, de trois chaînes de montagnes.

La chaîne *littoralienne* commence à l'Ouest d'Oran, finit près de la frontière tunisienne, dominant les côtes dans toute sa longueur. Elle peut se diviser en deux portions : à l'Ouest d'Alger, son altitude est faible, elle n'est constituée que de vallonnements, avec, de temps à autre, de brusques ressauts : ce sont les Sahels et le Dahra. A l'Est d'Alger, les Kabylies sont des massifs élevés, de véritables montagnes.

La chaîne axiale débute à la frontière marocaine, borde d'abord, à l'Ouest, le littoral, puis devient une chaîne intérieure qui se prolonge en Tunisie. Le terrain est accidenté, l'altitude moyenne est élevée, le climat relativement rude.

Enfin, une dernière chaîne au Sud, la *chaîne intérieure*, constitue en quelque sorte la limite du Tell et des Hauts-Plateaux. Chaîne discontinue d'ailleurs, présentant par endroits des coupures de grande longueur, particulièrement dans le département d'Alger.

Entre ces chaînes de l'Atlas tellien s'ouvrent des dépressions de même orientation :

Entre la chaîne littorale et la chaîne axiale, la *dépression sublittorale* commence par la plaine d'Oran, et se termine à Bougie avec la vallée de l'Oued Sahel.

**LES HAUTS-PLATEAUX.** — De transition en transition, cependant, une fois franchie la chaîne intérieure de l'Atlas Tellien, on est parvenu sur les Hauts-Plateaux. Transition un peu brusque peut-être : alors que les versants septentrionaux de la chaîne intérieure procèdent du Tell, se couvrant de cultures et de forêts, la ligne des crêtes dépassée, les versants méridionaux relèvent nettement des Hauts-Plateaux et de leur désolation; leurs flancs sont dénudés ou couverts d'une maigre végétation de broussailles ou d'herbes. Et devant soi, à perte de vue, s'étend la steppe, d'une excessive platitude ou à peine mouvementée.

C'est le pays du mouton, le pays de l'alfa, le pays par excellence du nomadisme.

L'altitude est élevée, atteignant par endroits 1300 mètres, se relevant progressivement du centre vers les bords. Pas ou peu de communication avec la mer : les eaux de ruissellement s'amoncellent au centre, dans de vastes cuvettes, ou *chotts*, qui se dessèchent en été et se recouvrent alors d'une couche épaisse de sel.

Le climat est fonction de l'altitude et de la situation géographique : en ces régions élevées d'un millier de mètres, soustraites, par l'écran montagneux du Tell, à l'influence marine, subissant celle du Sahara, il a un caractère nettement continental : étés très chauds, hivers froids souvent à l'excès, pluies rares et faibles, très irrégulières, permettant à peine la culture, ne nourrissant qu'une maigre flore.

Mais, comme dans le Tell, la latitude, qui croît d'Ouest en Est, joue aussi son rôle. Sur les Hauts-Plateaux Oranais, rien que des touffes d'alfa, de drinn ou d'armoise blanche ; il pleut à peine; les seules ressources du pays sont la cueillette de l'alfa et l'élevage du mouton par les tribus nomades. Les Hauts-Plateaux d'Alger sont déjà moins désolés ; quelques cultures, rares d'ailleurs, se rencontrent le long des oueds. Enfin, les Hauts-Plateaux Constantinois possèdent un climat beaucoup moins rude et plus humide ; la culture y est possible et apporte un précieux appoint aux ressources de la population ; et puis — et cela n'est pas négligeable — d'importants gisements phosphatiers permettent d'entretenir une nombreuse main-d'œuvre.

**L'ATLAS SAHARIEN.** — Au Sud, un dernier bourrelet montagneux borde les Hauts Plateaux: c'est l'Atlas Saharien, succession de massifs orientés sud-ouest-nord-est et se rapprochant peu à peu, d'Ouest en Est, de l'Atlas Tellien. Ces montagnes ne sont pas sans ressources



*Fig. 3.* — LES HAUTS-PLATEAUX

A perte de vue, la steppe, plate, nue. Quelques rares touffes d'herbe nourrissent les troupeaux des tribus nomades. Paysage de désolation, qui annonce déjà le Sahara.



*Fig. 4.* — LE SAHARA

Un sable fin modelé en vaguelettes par le vent ; le rocher affleure par place. Par trace de végétation : le désert.

naturelles : les pluies, plus abondantes que sur les Hauts-Plateaux – car les crêtes arrêtent les nuages – permettent d'établir des cultures, entretiennent des pâturages et font naître des peuplements forestiers.

LE SAHARA. – Après cette barrière montagneuse, une brusque dénivellation nous conduit dans le Sahara On n'est là qu'à quelques centaines de mètres d'altitude, parfois même au-dessous du niveau de la mer. De grandes étendues désolées couvertes, dans les fonds humides (les *dayas*), d'une maigre végétation; tantôt des dunes de sable, aux formes mouvantes (ce sont les *erg*), tantôt de vastes plateaux rocheux (les *hammada*) ; par places, partout où l'eau affleure on se trouve à une faible profondeur, des îlots de verdure où croissent, sous l'ombre des palmeraies, de riches cultures (les *oasis*) ; dans les bas-fonds, des *chotts*. Tels sont les multiples aspects du Sahara.

Un climat extrême le caractérise : la pluie y est rare – il se passe souvent plusieurs années sans qu'il tombe une goutte d'eau, – et les variations de températures sont telles qu'en 24 heures il arrive de noter, à l'ombre, des différences de 30 à 40°. Et, fréquemment, un vent brûlant, soulevant des tempêtes de sable, souffle sur ces immenses étendues.

Il ne faudrait pas croire, d'après ce tableau, que le Sahara n'est qu'un vaste espace stérile. Les oasis sont en premier lieu une preuve du contraire, puisque leurs palmeraies fournissent aux tribus nomades une abondante provende de dattes, dont il est expédié, en outre, d'énormes quantités dans le Tell, et jusque sur les marchés extérieurs les plus lointains. Et puis, lorsqu'il a plu, on voit le sol du désert se couvrir rapidement de végétation, de pâturages dont profitent les troupeaux; et si la pluie a été suffisante, les indigènes ensemencent en céréales les *dayas*. Enfin, il ne faut pas oublier que le Sahara algérien possède une population de plus de 500.000 habitants, nomades ou sédentaires, qui échangent avec le Tell leurs produits – dattes, moutons, peaux, laines, etc., – contre les céréales, les cotonnades, les produits manufacturés dont ils ont besoin.

Le Sahara, d'ailleurs, n'a pas dit son dernier mot : son sous-sol est encore inexploré : peut-être réservera-t-il des surprises. N'a-t-on pas découvert récemment à Kenadsa, dans le Sud-Oranaï, un gisement de houille qui, actuellement, est en pleine exploitation ?

\*  
\*\*

Cette esquisse de l'orographie algérienne fait apparaître un trait excessivement particulier du pays : la division en bandes longitudinales parallèles à la mer, divisées elles-mêmes en zones bien distinctes et sans cohésion.

Ces zones n'ont presque pas de communications entre elles ; chacune possède une vie propre et n'a, avec les autres, que fort peu de rapports. C'est pourquoi l'Algérie n'a pas de centre d'attraction. Alger, au point de vue économique, ne commande pas plus Oran que Constantine : chaque ville est un centre pour sa région.

On conçoit que, dans ces conditions, la pénétration de l'Algérie ait été lente et difficile. D'une région à l'autre, en effet, il n'existe que peu de voies de communication naturelles. Encore ne s'agit-il, la plupart du temps, que de quelques vallées étroites, coupures formées dans les montagnes par les rivières coulant du Sud au Nord et cherchant à se frayer un passage jusqu'à la mer. Ces vallées, qui sont souvent de simples gorges ou des cañons, les routes, les lignes de chemins de fer les ont empruntées pour passer d'une bande à l'autre. Mais routes et voies ferrées sont pour la plupart parallèles à la mer et suivent les dépressions telliennes ; partout où cela a été possible, des voies de pénétration ont relié le Sud à la côte ; ces voies sont peu nombreuses, mais la structure du pays ne permettait pas de faire mieux. Telles qu'elles sont, cependant, elles assurent une liaison suffisante entre les différentes régions naturelles de l'Algérie. N'est-ce pas un des principaux mérites de la colonisation française de s'être efforcée, dans la mesure du possible, de corriger les défauts de cette structure et de créer de l'unité là où la nature n'avait mis que de la diversité ?

## PREMIÈRE PARTIE

---

### LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les caractéristiques du climat algérien ne sont pas, à beaucoup près, celles d'un climat tropical. Bien plutôt ressemble-t-il à celui des rives méditerranéennes tout entières, d'Europe, d'Asie ou d'Afrique. C'est, avec quelques exagérations, le climat de la Provence ou du Languedoc, le climat de l'Italie, le climat de l'Espagne.

Aussi ne devons-nous pas nous attendre à trouver en Algérie des cultures très différentes de celles de France : ce seront les céréales, la vigne, l'olivier, les fruits, les légumes, etc... Un cultivateur de France, et surtout un cultivateur du Midi, ne sera pas dépaycé en arrivant en Algérie : au delà de la Méditerranée, à 800 kilomètres de France, il retrouvera encore des productions françaises ; il sera encore en France.



*Fig. 5.* — UNE MINOTERIE DES ENVIRONS D'ALGER  
Ses dimensions donnent une idée de l'importance de certains établissements industriels d'Algérie.

### CHAPITRE PREMIER

---

#### Les productions agricoles

##### I. — Les céréales

De toutes les productions algériennes, les céréales sont à beaucoup près la plus importante. Elles constituent la base même de l'alimentation des populations tant européennes qu'indigènes; sans peser très sérieusement sur le marché mondial des céréales, l'appoint de l'Algérie n'est pas négligeable, et apporte son contingent au commerce d'exportation. A ce titre, les céréales ont joué un grand rôle dans le développement de la prospérité économique du pays.

Leur aire de culture s'étend depuis le littoral jusqu'à la limite des Hauts-Plateaux. Limitée autrefois à une étroite bande de terre proche de la côte, elle a reculé peu à peu devant l'extension de cultures plus riches, plus appropriées à la douceur du climat: primeurs, orangeries, etc... En s'éloignant de la mer, la céréaliculture a trouvé, dans des régions plus élevées, au climat plus rude, un milieu plus en rapport avec ses besoins : c'est là, dans la dépression médiane de l'Atlas Tellien, depuis Tlemcen jusqu'à Souk-Ahras, en passant par les régions de Sidi-Bel-Abbès, de Médéa, d'Aumale, de Bordj-Bou-Arréridj et de Sétif, que se rencontrent les plus belles terres à céréales qui constituent une des plus grandes richesses de l'Algérie. Ces terres à céréales débordent jusque sur les Hauts-Plateaux où le milieu est encore favorable : le Sersou, Boghari, au Nord des Hauts-Plateaux algérois, la région de Batna, sur ceux de Constantine, donnent encore de belles récoltes.

Les céréales occupent en Algérie plus de 3 millions d'hectares ; 1.400.000 sont dans le département de Constantine ; 900.000 dans celui d'Alger, 700.000 en Oranie. Les emblavures y pourraient certainement, être plus

importantes, mais bien des terres sont encore en friches, et, de plus, la faible pluviométrie oblige les cultivateurs à pratiquer la jachère une année sur deux ou deux années sur trois, c'est-à-dire à laisser improductifs la moitié ou les deux tiers de leurs terres, pour leur permettre d'emmagasiner l'eau nécessaire à la vie de la plante.

L'irrégularité du climat algérien, les variations extrêmes du régime des pluies exercent une très grande influence sur la production des céréales: en bonne année, si les pluies ont été suffisantes, on récoltera 20 millions de quintaux de grains ; si elles ont été exceptionnellement abondantes et bien réparties, la récolte atteindra et pourra même dépasser 1.5 millions de quintaux. Si l'année a été particulièrement mauvaise, les pluies rares et peu importantes, la production pourra tomber à 10 millions, parfois même descendre au-dessous de ce chiffre. Ces variations considérables sont heureusement assez rares; tout au plus se sont-elles produites quatre ou cinq fois pendant les vingt dernières années. Mais elles sont la cause que l'Algérie, qui exporte annuellement 4 à 5 millions de quintaux, parfois plus, peut devenir importatrice après une récolte déficitaire.

Les faibles productions, au surplus, seront de plus en plus l'exception. Les procédés perfectionnés de culture tendent en effet à se généraliser, non seulement chez les colons, mais chez les cultivateurs indigènes. Ceux-ci, longtemps réfractaires à l'adoption de nouvelles méthodes, ont dû, en présence des résultats meilleurs et plus réguliers obtenus par les Européens, se rendre à l'évidence. Ils abandonnent de plus en plus leurs primitifs instruments de culture pour des instruments d'un meilleur rendement ; l'emploi des engrais s'intensifie ; enfin, les labours préparatoires, qui consistent à maintenir la jachère en parfait état de propreté et d'ameublissement, sont chaque année plus importants.

Car les trois quarts des cultures de céréales appartiennent aux agriculteurs indigènes ; mal cultivées, ces terres ont des rendements irréguliers, qui influent sérieusement sur la production totale ; bien cultivées, elles fourniront une récolte plus abondante et moins sujette à variations. Sur 2 300.000 hectares, les indigènes produisent 12 à 13 millions de quintaux ; sur 800.000, les Européens en récoltent 7 à 8 millions ; pour les premiers, le rendement est de 4 à 5 quintaux à l'hectare, pour les seconds de 8 à 10. Lorsque les cultures indigènes produiront autant que celles des colons, ce n'est pas 15 à 20 millions de quintaux que l'Algérie produira en moyenne, c'est au bas mot 25 millions. On

aperçoit tout de suite l'importance que peut acquérir dans l'avenir la culture des céréales en Algérie : la valeur de la production passerait de moins de 2 à plus de 3 milliards, la valeur des exportations de 500 millions à 1 milliard au moins. C'est à cet accroissement des rendements par l'éducation agricole que s'emploie activement l'Administration algérienne, puissamment aidée dans cette tâche par les colons européens. Les résultats acquis sont déjà considérables, mais il reste encore beaucoup à faire : à un accroissement de la production correspondra un accroissement du bien-être des populations indigènes.

Nous passerons maintenant en revue les principales céréales cultivées en Algérie.

Blé. — Le blé couvre chaque année une superficie très voisine d'un million et demi d'hectares. C'est la plus importante des céréales algériennes, puisque près de la moitié des emblavures lui sont consacrées. La production atteint en moyenne 7 à 8 millions de quintaux, mais peut, dans les mauvaises années, descendre au-dessous de 5 millions, et, dans les bonnes années, approcher 10 millions.

Deux catégories de blé sont cultivées en Algérie : le blé dur, qui domine, et le blé tendre.

*Blé dur.* — On peut estimer à 1.200.000 hectares les superficies consacrées au blé dur. C'est par excellence une culture indigène, car il est particulièrement adapté au milieu, à la chaleur et au manque d'humidité.

La production annuelle atteint en moyenne 6 millions de quintaux et oscille entre 3 et 7 millions.

Les semoules de blé dur algérien, et particulièrement celles de la région de Médéa, des plateaux de Sétif et de la plaine du Chélif, sont de toute première qualité. Les fabriques de pâtes alimentaires du monde entier les recherchent et les exportations algériennes de blé dur, sous forme de grains ou de semoules, approchent 1 million et demi de quintaux.

Est-il besoin d'ajouter que le couscous, qui est à la base de l'alimentation des indigènes, pour lesquels il remplace le pain, n'est autre que de la semoule de blé dur ?

La culture du blé dur a fait naître en Algérie une importante industrie : celle des pâtes alimentaires. C'est une branche très prospère de l'économie algérienne, qui non seulement suffit aux besoins de la consommation locale, mais encore fournit à l'exportation un contingent de 15 à 20.000 quintaux valant plus de 6 millions de francs.

**Blé tendre.** – Contrairement au blé dur, le blé tendre est surtout une culture européenne. Les superficies, de ce fait, sont plus faibles, et oscillent autour de 300.000 hectares. Mais aussi les rendements sont plus élevés, et la production est supérieure à 2 millions de quintaux, avec des minima dépassant à peine 1 million et des maxima approchant 3 millions.

Les blés tendres d'Algérie, en raison de leur précocité, sont très demandés sur les marchés de consommation. Ce sont en quelque sorte des blés de primeur que la minoterie recherche dès leur apparition, car ils sont un précieux appoint à l'époque de la soudure, au moment où s'épuisent les stocks provenant de la dernière campagne et où n'ont pas encore été récoltés les blés en terre. Outre leur qualité, qui est excellente - car ils sont très riches en gluten - c'est leur précocité qui en fait la réelle valeur économique.

Bon an mal an, l'Algérie en exporte 2 à 300.000 quintaux, mais, la production étant insuffisante pour satisfaire aux besoins locaux, doit en échange importer 400.000 à 500.000 quintaux.

**Orge.** – L'orge occupe 1.300.000 à 1.400.000 hectares, soit à peu près autant que blés dur et tendre réunis. La production, pour la raison que la culture en est presque exclusivement entre les mains des indigènes, est extrêmement variable; elle peut tomber à 4 millions de quintaux ou dépasser 11 millions; mais elle est, en année normale, de 7 millions de quintaux.

Le motif de la faveur dont jouit l'orge auprès des cultivateurs indigènes réside dans sa grande rusticité et son aptitude à s'adapter à des milieux trop arides pour le blé. Elle est employée en grande partie dans l'alimentation des autochtones et dans celle de leurs animaux. Mais ce n'est pas le seul emploi de l'orge d'Algérie : un important débouché lui est réservé pour la fabrication de la bière, à laquelle elle convient tout particulièrement. Un million de quintaux d'orge sont exportés d'Algérie, principalement pour cette utilisation.

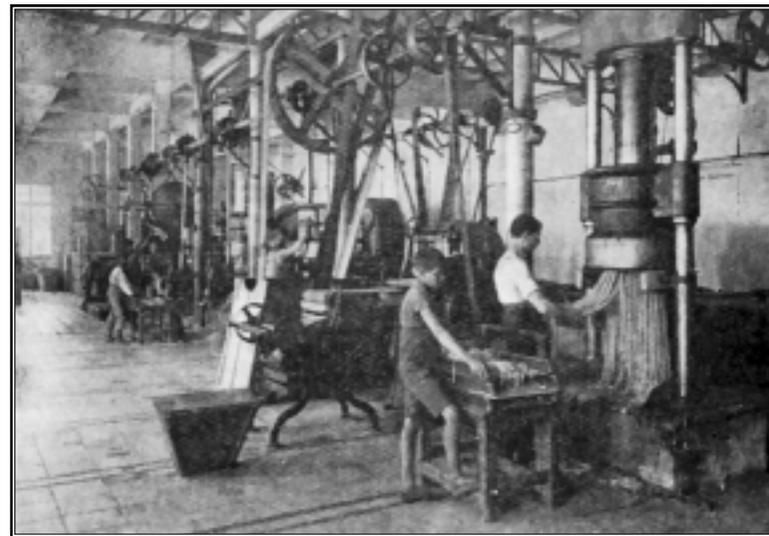
**Avoine.** – La culture de l'avoine, bien que moins importante que celle des autres céréales, n'en couvre pas moins 250.000 hectares, dont plus des deux tiers sontensemencés par les colons européens. Elle tend d'ailleurs à prendre de l'extension, car ses débouchés s'accroissent chaque jour, tant dans la colonie qu'en France et à l'étranger.

En année moyenne, la production atteint 2 millions de quintaux ; à part les récoltes déficitaires enregistrées dans les années qui ont suivi la guerre, elle s'écarte assez peu de ce chiffre moyen.

Le sixième environ de cette production (2 à 300.000 quintaux) est exporté en France et à l'étranger.

**Autres céréales.** – Le blé, l'orge et l'avoine sont des céréales d'hiver, c'est-à-dire des céréales semées à l'automne ou au début de l'hiver; il faudrait, pour être exact, y ajouter le seigle ; mais les faibles superficies qui lui sont consacrées – à peine un millier d'hectares – en font une culture négligeable, que nous ne citerons que pour mémoire.

Il en serait un peu de même des céréales d'été, semées au printemps lorsque les pluies ont été favorables. Elles couvrent au total – maïs, sorgho et millet – une vingtaine de mille hectares. Leur culture est d'ailleurs, depuis la guerre, en régression marquée.



*Fig. 6.* – DANS UNE FABRIQUE DE PÂTES ALIMENTAIRES. On voit, à droite, les pâtes au sortir de la presse, avant le séchage.

## II. – La vigne et le vin

Une autre richesse est pour l'Algérie la culture de la vigne. On ne saurait nier la répercussion qu'a eue, dans le développement de l'Algérie, la constitution du vignoble, consécutive à la crise phylloxérique de 1880. Cette culture, rémunératrice surtout au moment où le vignoble métropolitain voyait, par les attaques du phylloxéra, diminuer sa superficie et sa production, ne pouvait que s'étendre en Algérie, où elle trouvait un milieu éminemment favorable. Aussi la superficie du vignoble algérien passait-elle de 23.000 hectares en 1880 à 123.000 en 1896.

C'était un attrait nouveau pour la colonie : hommes et capitaux, séduits par cette industrie agricole rémunératrice, affluèrent à cette époque en Algérie. « C'est elle, a-t-on dit, qui a déclenché en quelque sorte la prospérité magnifique dont la colonie, après avoir longtemps végété, jouit depuis une trentaine d'années. »

Mais bientôt le phylloxéra faisait là aussi des ravages en 1917, 94 % du vignoble était contaminé. La reconstitution, toutefois, s'opérait rapidement au moyen de porte greffes américains et l'essor de la vigne, un instant arrêté, reprenait de plus belle.

On compte actuellement 250.000 hectares de vignes, dont 226.000 seulement sont en production; la différence représente les vignes phylloxérées non encore reconstituées et les jeunes plantations qui ne sont pas entrées en production. Il semble que la superficie du vignoble algérien ne doive guère dépasser maintenant 250.000 hectares ; le chiffre de 300.000 paraît être un extrême maximum, car les terres à vignes sont plutôt limitées.

L'aire de la vigne s'éloigne assez peu, du littoral ; tout au plus son extrême limite méridionale dépasse-t-elle une centaine de kilomètres. Elle correspond à peine à l'aire de dispersion de l'olivier.

La culture s'étend, dans le département d'Alger, sur 85.000 hectares, dans la Mitidja, le Sahel, et dans les régions de Miliana, de Médéa et d'Aïn-Bessem. La production atteint en année moyenne 5 millions d'hectolitres de vin.

En Oranie, on compte un peu moins de 125.000 hectares de vignes, répartis dans le Sahel et la plaine d'Oran et dans les régions de Mostaganem, de Tlemcen, de Sidi-Bel-Abbès et de Mascara. Ils fournissent 5 à 6 millions d'hectolitres.

Dans le département de Constantine, la superficie dépasse à peine 17.000 hectares, s'écartant assez peu de la côte régions de Bougie et de Djidjelli, plaines de Bône et de Philippeville. La production moyenne s'établit autour d'un million d'hectolitres.

Les vins algériens, au point de vue de leurs qualités, peuvent être classés en trois catégories :

les *vins de plaine*, titrant 9 à 12° d'alcool, qui peuvent être utilisés comme vins de table, mais que le commerce métropolitain emploie en grande quantité pour le coupage des vins des vignes à grand rendement du midi de la France;

les *vins de coteaux*, dont le degré alcoolique est de 11 à 13°, et qui sont d'excellents vins de table d'une bonne conservation;

les *vins de montagne*, contenant de 12 à 15° d'alcool ; ce sont des produits parfaitement constitués, de bonne conservation, qui peuvent acquérir, après plusieurs années de bouteille, des qualités remarquables de finesse et de bouquet.

Certains de ces vins, bien que n'étant pas classés parmi les grands vins, ont su, grâce à leur finesse, à leur bouquet, acquérir une place appréciable sur la table des connaisseurs tels sont, pour n'en citer que quelques-uns, les Médéa, les Mansourah, les Mascara, etc...

Mais ce n'est pas à ce titre que les produits d'Algérie ont une importance considérable dans le marché des vins. Ils la tirent surtout de leur richesse alcoolique, de leur robustesse et de leur couleur qui en font des vins de coupage recherchés pour améliorer certains vins métropolitains. Le marché de Bercy en fait une consommation considérable, trois à quatre millions d'hectolitres peut-être, si l'on s'en rapporte aux seules importations par le port de Rouen.

C'est d'ailleurs vers la France qu'est dirigée la plus grande partie des exportations algériennes ; le marché français absorbe 7 à 8 millions d'hectolitres de vins d'Algérie ; le surplus est expédié vers l'étranger (Suisse, Allemagne, etc...) et vers les colonies. Quant à la consommation locale, elle ne dépasse guère 1 million et demi à 2 millions d'hectolitres, car elle est limitée à la population européenne, les indigènes musulmans ne pouvant, conformément aux prescriptions du Coran, boire de boissons alcooliques.

Mais le vin n'est pas le seul produit commercial de la vigne. Il faut citer les mistelles, qui font l'objet, surtout dans le département d'Oran, d'une importante fabrication.

Ce sont des moûts dont la fermentation a été arrêtée par addition d'alcool ; ces vins, d'un degré alcoolique très faible, sont employés dans la préparation des vins de liqueur et de certains vins médicinaux. Une partie est utilisée sur place et sert à fabriquer des vins *de liqueur* dont la qualité a été reconnue; le reste est exporté. Mistelles et vins de liqueur alimentent un commerce d'exportation de 45 à 50 millions de francs (100.000 hectolitres de mistelles et 5 à 10.000 de vins de liqueur).



Fig. 7. — UN VIGNOBLE DE LA MITIDJA

On retiendra également que la distillation des vins et des marcs fournit des quantités variables d'alcool, dont l'importance est proportionnelle à la production des vins. La distillerie joue, pour la viticulture algérienne, le rôle de soupape de sûreté, en permettant, après une récolte pléthorique, d'utiliser les vins mal constitués qui ne trouveraient pas de débouchés dans l'exportation.

Signalons enfin la production des tartrates et, depuis quelques années, celle de l'huile de pépins de raisins.

On juge, par ce rapide exposé, de la valeur économique de la vigne. Pour conclure, on doit reconnaître que les produits de la vigne. - vins, mistelles, alcools, tartrates, etc... — rapportent à l'Algérie, du chef de la seule exportation, 1 milliard et demi, soit plus des quatre dixièmes de la valeur des exportations totales de la colonie.

### III. — L'olivier, les olives et l'huile d'olive

L'oléiculture n'est pas une des moindres richesses de l'Algérie; c'est la plus ancienne peut-être. Elle fut introduite par les Carthaginois, bien avant l'ère chrétienne ; les Romains la développèrent à tel point qu'il semble que c'est plutôt par ses huiles que par ses céréales que l'Afrique romaine mérita son nom de « Grenier de Rome ». Pendant la période barbaresque, l'Algérie exportait de grandes quantités d'huile ; enfin, dès les premières années de la conquête, la colonisation française contribua largement à son amélioration et à son extension. L'olivier est d'ailleurs, dans tout le bassin méditerranéen, une plante spontanée. L'oléastre, qui est sa forme sauvage, se rencontre à l'état d'essence dominante, ou en mélange avec d'autres essences, sur de vastes territoires forestiers ; son greffage, qui se fait couramment, permet la mise en valeur de forêts ou de broussailles à peine productives.

Cet arbre, dans le bassin méditerranéen, se complait dans les climats à hiver doux et pluvieux et à étés chauds et secs. Aussi peut-on considérer que le Tell algérien, dans toutes les altitudes comprises entre 50 et 700 mètres, constitue son aire de végétation. En Kabylie, il se rencontre, jusqu'à 1.000 mètres d'altitude, sur quelques versants montagneux tournés vers la mer. Dans la partie orientale de la colonie, l'aire de l'olivier se prolonge sur les Hauts-Plateaux, depuis Constantine jusqu'à Batna, les basses vallées de l'Aurès et Biskra.

On ne compte pas moins, dans toute l'Algérie, de 14 à 15 millions d'oliviers, dont les deux tiers environ sont cultivés. Plus de la moitié des peuplements (7 à 8 millions d'arbres, dont plus des deux tiers sont en culture) se trouvent dans le département de Constantine, répartis dans les vallées de Soummam et de la Seybouse, d'El-Kantara à Philippeville, à Gastu et à Jemmapes, et dans les régions de la Calle, Batna, Guelma et Tébessa.

Le département d'Alger compte seulement 4 millions et demi d'arbres répandus dans toute la Kabylie ; la proportion d'arbres cultivés est plus faible que dans le département de Constantine, et n'est guère supérieure aux trois cinquièmes du total.

Les peuplements sont moins importants encore en Oranie et n'atteignent pas 2.400.000 arbres. On les rencontre en particulier à Mostaganem, à Saint-Denis-du-Sig, à Mascara, à Relizane et surtout Tlemcen, où ils constituent une

véritable forêt. Là, l'effort de mise en valeur des oléastres a été moins considérable, car on ne compte qu'un million d'oliviers cultivés.

Grâce aux bénéfices que procure l'olivier, grâce aussi à l'aide de l'administration, qui encourage par des primes les greffages et les plantations, l'essor de l'oléiculture est remarquable ; tout permet de croire qu'il n'est pas près de s'arrêter : depuis 1913, le nombre d'oliviers s'est accru de plus d'un million d'unités, et cela malgré la guerre ; en une année, de 1928 à 1929, cent mille arbres étaient greffés, cinquante mille étaient plantés.



Fig. 8. — UNE OLIVERAIE EN KABYLIE

La Kabylie est la terre d'élection de l'olivier, qui y couvre de vastes surfaces.

Bien qu'elle ait été à l'origine une culture indigène, l'oléiculture tente de plus en plus les agriculteurs européens, qui possèdent maintenant les deux cinquièmes des arbres ; 5 à 6 millions d'oliviers, dont les sept dixièmes (4 millions) sont cultivés ; la proportion est importante ; elle s'accroîtra encore. L'augmentation est beaucoup plus lente dans les peuplements appartenant à des indigènes ; les trois cinquièmes seulement des arbres (5 millions et demi) sont susceptibles de produire.

Sur les 9 à 10 millions d'oliviers cultivés, un certain nombre, nouvellement plantés ou greffés, ne sont pas encore entrés en rapport ; les autres, 7 à 8 millions, fournissent chaque année une quantité d'olives variant entre 1 million et demi et deux millions de quintaux : le département de Constantine en produit à lui seul 1 million, celui d'Alger 4 à 500.000, celui d'Oran 2 à 300.000.

L'olive est employée à deux usages, dont le plus important est la fabrication de l'huile, l'autre la conserve.

C'est surtout vers la production d'huile qu'est orientée l'oléiculture algérienne : 90 % de la récolte sert à cette industrie très active, qui compte plusieurs centaines de moulins, dont plus de cent sont de véritables usines dotées des appareils les plus perfectionnés. La production d'huile, qui est très variable, puisque, en ces quinze dernières années, on l'a vu osciller entre 150.000 et 500.000 hectolitres, s'établit en moyenne autour de 300.000 hectolitres.

La majeure partie de cette production est employée dans la consommation locale ; les indigènes ne connaissent pas d'autre aliment gras ; quant à la population européenne, originaire en grande partie du midi de la France, d'Italie ou d'Espagne, elle en absorbe une grande quantité. Le surplus est exporté ; les deux tiers vont en France ; l'Italie, l'Angleterre, les États-Unis, le Maroc, la Tunisie se partagent le reste avec l'Allemagne, la Hollande, la Bulgarie, la Grèce, l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud. Mais la production algérienne ne serait pas suffisante pour satisfaire aux besoins de la consommation d'une part, à ceux de l'exportation d'autre part, car on évalue la consommation annuelle d'un kabyle à 15 litres, celle d'un Européen à 12, celle d'un Arabe à 2,5 ; aussi l'Algérie doit-elle importer chaque année 150 à 200.000 quintaux d'huiles de graines. Elle réalise à cette opération un beau bénéfice, car les huiles de graines sont moins chères que les huiles d'olives, bénéfice qu'on peut évaluer de 80 à 100 millions par an.

L'industrie de la conserve présente aussi un sérieux intérêt, bien qu'elle soit loin d'avoir l'importance de l'huilerie.

Elle utilise environ 150.000 quintaux d'olives par an. Une centaine de mille (près du tiers de la récolte totale d'olives du département) sont produits en Oranie, où existent de nombreuses fabriques de conserves ; les terres irriguées de Relizane, du Sig, de Perrégaux et de Tlemcen sont les régions de production de ces olives. Dans le département d'Alger, on récolte 40.000 quintaux, dans celui de Constantine, un peu plus de 10.000. Les populations algériennes,

et notamment les Espagnols et les Italiens, font une importante consommation d'olives conservées ; il reste néanmoins 20 à 30.000 quintaux libres pour l'exportation, et qu'achète surtout la France.

Les exportations algériennes d'huiles et de conserves d'olives ont atteint, en 1928, 176 millions.

#### IV. – Les fruits, les légumes, les primeurs

Les hivers doux et humides des régions voisines du littoral algérien sont éminemment favorables à la production hâtive des fruits et des légumes qui, arrivés les premiers sur les marchés de consommation, prennent de ce fait le nom de primeurs. Culture rémunératrice, car les primeurs se vendent cher, elle ne pouvait que tenter les colons algériens. Aussi devons-nous nous attendre à la rencontrer en Algérie partout où cela est possible.

Deux facteurs président à l'établissement des cultures de primeurs : le climat, qui doit être tiède et humide en hiver ; l'écoulement facile des produits, par le moyen de transports rapides vers les centres de consommation.

Le climat, dans toute la région littorale et en de nombreux points de la dépression sublittorale, est nettement favorable.

Voyons la seconde condition. Pour que la culture des primeurs soit rémunératrice, il importe que les produits puissent parvenir rapidement, en quelques jours seulement, sur les lieux de consommation, afin de n'y être pas concurrencés par d'autres produits arrivant en même temps. Les lieux de vente sont toute l'Europe du Nord, depuis l'Angleterre jusqu'à la Pologne, en passant par la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne. Arriver avant les produits de Provence, d'Espagne ou d'Italie, tout est là, sans quoi les primeurs algériennes perdraient la moitié de leur valeur.

Il faut donc que les cultures se trouvent à proximité d'un port d'embarquement ; que, de ce port, partent fréquemment, à destination de l'Europe, des paquebots rapides ; que, depuis le port européen de débarquement, l'acheminement vers les centres de consommation soit effectué aussi rapidement que possible.

Voilà, en somme, qui réduit sérieusement les zones où la culture des primeurs est économiquement possible. En Algérie, les conditions ne sont entièrement remplies qu'aux abords immédiats des grands ports : Alger, que des services rapides presque quotidiens relie à la France ; Oran, puis

Philippeville et Bône. C'est à proximité de ces villes que nous trouverons les cultures, les plus importantes, et en particulier les cultures de légumes ; plus loin, mais s'en écartant assez peu, se rencontreront les cultures fruitières, dont les produits moins fragiles peuvent supporter des transports plus longs.

Au nombre des légumes produits en Algérie il faut citer, par ordre d'importance : les pommes de terre nouvelles, les tomates, les artichauts, les haricots verts, les carottes, les petits pois, les fèves, les courgettes, le fenouil, etc... Parmi les fruits: les agrumes (oranges, mandarines, citrons, cédrats, etc...), les figues, les raisins de table, les prunes, les abricots, les amandes, etc... Bien que les dattes soient généralement classées au nombre des fruits, c'est à dessein que nous ne les mentionnons pas dans cette liste : d'abord parce qu'elles ne proviennent pas du Tell, mais sont une production saharienne ; ensuite parce qu'elles ne sont pas des fruits de primeur et que leur valeur intrinsèque est indépendante de l'époque de leur production ; elles feront tout à l'heure, après les fruits et légumes du Tell, l'objet d'une rubrique spéciale.



Fig. 9. — UNE OLIVERAIE EN KABYLIE

Abritées des vents dominants par de multiples haies de canne de Provence, les cultures de primeurs couvrent les côtes du Sahel, en bordure de la mer. On voit ici les cultures de chasselas à Guyotville.

Les agrumes. — On donne le nom générique d'agrumes aux arbres appartenant au genre botanique des *citrus*. Cette appellation commode, d'origine italienne, permet de dénommer, sans confusion possible, toute une catégorie d'arbres, et au surplus leurs fruits. A cette catégorie appartiennent les orangers, les mandariniers, les citronniers, les cédratiers, les pamplemoussiers, etc...

La culture des agrumes est délicate, car elle exige une température moyenne élevée et des sols frais ou facilement irrigables, mais s'accommode mal du voisinage immédiat de la mer. C'est donc dans les vallées abritées et dans les plaines de la dépression sublittorale, où le sol est humide, ou qui présentent des possibilités d'irrigation, que nous rencontrerons les principales plantations : les plaines d'Oran, du Sig et de l'Habra, la vallée de la Mina, dans le département d'Oran, la plaine du Chélif aux environs d'Orléansville, et la Mitidja dans le département d'Alger, les plaines de Bône et de Philippeville dans le département de Constantine.

Culture d'importation très ancienne, elle s'est vite implantée en Algérie. Limitée toutefois, avant l'occupation française, à quelques vergers, elle a pris un essor remarquable du fait de notre colonisation. Cela n'a pas été sans à-coup, d'ailleurs, car la concurrence des agrumes espagnoles et italiennes, sur tous les marchés européens, est sérieuse. Mais les plantations n'en couvrent pas moins de 8.000 hectares, dont plus de la moitié se trouve dans le département d'Alger, et plus particulièrement dans toute la bordure méridionale de la Mitidja. C'est là que se trouvent les plus anciennes orangeries de la colonie ; les agrumes y sont à tel point répandues que les rues de Blida sont bordées d'orangers, comme à Paris on orne les boulevards de marronniers ou de platanes. Les cultures plus récentes des départements d'Oran et de Constantine occupent, chacune, 2 000 hectares, et sont en progression constante : en moins de dix années elles se sont accrues de 5 à 600 hectares.

La production moyenne des agrumes algériennes peut être évaluée à 800.000 quintaux de fruits ; assez variable d'ailleurs, elle oscille entre 600.000 et 1 million de quintaux. La plus forte production moyenne est celle du département d'Alger, dont les plantations, anciennes, donnent 500.000 quintaux ; dans le reste de la colonie, les plantations plus récentes, dont une partie n'est pas encore en pleine production, fournissent un rendement moindre : 125.000 en Oranie, 140.000 dans le département de Constantine.

L'oranger est, de toutes les agrumes, le plus répandu ; plus de 4.000 hectares lui sont consacrés et produisent, bon an mal an, 350.000 quintaux de fruits rigoureusement sélectionnés et fort appréciés sur les marchés de France et de l'étranger ; les oranges algériennes, dont les variétés sont nombreuses, sont souvent classées parmi les qualités de luxe, et celles de Blida ou de Bougie font prime sur le marché londonien.

Le mandarinier. — n'est pas beaucoup moins important que l'oranger. Plus de 3.000 hectares ont une production voisine de 400.000 quintaux. La mandarine d'Algérie est goûtée du consommateur européen ; la première venue sur les marchés extérieurs, où elle fut longtemps la seule, elle a su y conserver, par sa qualité, sa saveur, son bel aspect, une place prépondérante, malgré la concurrence des mandarines espagnoles. Une mention spéciale, parmi les mandarines, doit être faite à la *clémentine* : très précoce, elle paraît avant les autres agrumes et, de ce fait, se vend à des prix élevés ; bien qu'elle soit d'introduction toute récente, elle a été aussitôt adoptée par le consommateur de Paris ou de la province ; un bel avenir lui est réservé en Algérie.

Une place bien moins importante est donnée aux autres agrumes : citrons, cédrats, kumquats, chinois, pamplemousses, etc... 700 hectares à peine produisent 40 à 50.000 quintaux de fruits, consommés en grande partie sur place.

Cette consommation locale, on s'en doute, est importante ; ces fruits de choix trouvent facilement preneurs dans le pays. Il ne reste libre, pour l'exportation, que le quart environ de la récolte ; cela représente un peu plus de 200.000 quintaux de fruits, chiffre qui n'est pas négligeable. Les mandarines et les clémentines constituent la majeure partie des exportations, 150.000 quintaux ; les expéditions d'oranges portent sur 50.000 quintaux ; les envois de citrons (3.000 quintaux) sont négligeables. Ces exportations valent 25 millions de francs.

C'est la Métropole qui en absorbe la plus grande quantité ; mais l'Algérie trouve à l'étranger d'intéressants débouchés, notamment pour ses mandarines : Angleterre, Suisse, Hollande, Belgique, Allemagne, Danemark, etc... sont autant de clients de plus en plus importants.

Les raisins de table. — L'Algérie produisait, dès avant la conquête, des raisins de table pour la consommation locale ; ceux de Kabylie, par exemple, étaient fort appréciés.

Mais la production en était assez peu importante et n'avait aucun rapport avec celle d'aujourd'hui.

C'est vers la production de fruits précoces, et, principalement du chasselas de Fontainebleau, introduit en 1860, que s'est nettement tournée la culture du raisin de table. En certains points du littoral particulièrement bien exposés, on rencontre de ces cultures, petites parcelles entourées de haies artificielles, de roseaux ou de lentisques qui protègent les vignes contre le siroco et les vents marins : le chasselas de Guyotville, près d'Alger, est renommé; tout le littoral algérois se prête à cette culture ; celui de Mostaganem et d'Arzew, de Bône et de Philippeville aussi.

La date précoce à laquelle mûrit le chasselas en Algérie (dès les premiers jours de juillet) et son excellente qualité permettent de l'écouler facilement, longtemps avant celui du midi de la France, sur les marchés de consommation. Aussi fait-il l'objet d'une importante exportation : 50.000 quintaux, valant une dizaine de millions, sont chaque année expédiés en France (d'où ils sont souvent réexportés) et à l'étranger.

Les prunes. — Aux premiers jours de mai, on voit apparaître sur les marchés de Paris et de Londres les premières prunes algériennes. Elles arrivent de la Mitidja, des plaines du Sig et de l'Habra, des environs de Bône et de Philippeville, de la région de Miliana. Les arrivages se succèdent, de plus en plus importants ; et jusqu'à la fin de l'été les marchés reçoivent des prunes d'Algérie. Plus d'un million de kilos sont ainsi expédiés de la colonie, qui consacre à cette culture des superficies croissantes. On compte que, dans peu d'années, lorsque les nouvelles plantations seront en plein rapport, le chiffre des exportations sera décuplé.

La culture de la prune est surtout destinée au commerce d'exportation. Les variétés cultivées sont en effet spécialement choisies pour répondre au goût de la clientèle extérieure : il faut mentionner tout spécialement la *prune japonaise*, qui prend une réelle importance parmi les primeurs d'Algérie ; c'est un beau fruit de choix fort goûté du consommateur anglais ; sa précocité — il mûrit dès le début de juin — lui donne une grande valeur, et sa maturité qui se prolonge jusqu'en août lui permet d'alimenter longtemps les marchés. On fonde beaucoup d'espoirs sur cette culture.

Les figues sèches. — La figue ne devrait pas être classée parmi les primeurs d'Algérie, car ce n'est pas en tant que primeur qu'elle occupe sa véritable place dans l'éco-

nomie algérienne, à part un très petit commerce de figues fraîches, qui trouvent surtout des débouchés dans la consommation locale ; c'est en effet le fruit séché qui intéresse l'exportation. Mais le figuier est un arbre du Tell ; à ce titre, il semble nécessaire de le citer avec les cultures arbustives de cette région.

Ce n'est pas un arbre d'introduction récente ; de tout temps l'indigène l'a cultivé avec soin et a tiré de la figue sèche un des principaux éléments de son alimentation. C'est en Kabylie surtout que le figuier est l'objet des préoccupations du cultivateur, car on estime à 700 kilos la quantité de figues sèches consommées annuellement par une famille kabyle de six personnes : dans ces populations très prolifiques, qui s'accroissent chaque année, il importe que l'une des sources de leur alimentation s'accroisse proportionnellement; aussi le nombre des figuiers augmente-t-il sans cesse. On en compte actuellement, dans toute l'Algérie, 5 à 6 millions.

La consommation locale, avons-nous dit, n'est pas le seul débouché des figues sèches d'Algérie. L'exportation absorbe en effet plus de cent mille quintaux, expédiés par les ports d'Alger et de Bougie. La majorité est destinée à la consommation de table, et concurrence heureusement les produits smyrniotes, espagnols et italiens. Mais une certaine quantité est destinée à des usages industriels dont l'un des plus curieux est la fabrication du *café de figues*. La consommation de ce succédané du café est importante en Europe Centrale, et surtout en Autriche et en Tchécoslovaquie, où existent plusieurs usines qui se livrent à la torréfaction des figues de qualité inférieure. C'est un débouché sérieux pour quelques produits d'Algérie. On utilise aussi les figues pour la fabrication de l'alcool.

Il y aurait beaucoup à faire, semble-t-il, pour améliorer en Algérie les procédés de séchage des figues. L'indigène, en effet, se contente d'étaler les fruits au soleil pendant quelques jours. Survienne un été pluvieux, c'est toute la récolte qui, faute de séchage, se trouve compromise. Peut-être serait-il avantageux d'installer dans les principaux centres de production des fours spéciaux : le supplément de dépense serait facilement compensé, et au-delà, par l'augmentation certaine du prix de vente.

Autres fruits. — D'autres cultures fruitières existent en Algérie, mais dans de moindres proportions : pêches, brugnons, abricots, nèfles, amandes mûrissent quinze jours avant leurs similaires de la Métropole ; ces fruits s'écoulent

facilement, tant sur place que sur les marchés français. La fraise, qui paraît dès le mois de février, trouverait certainement une vente facile à l'extérieur, mais sa fragilité en interdit presque entièrement l'exportation.

Certains de ces fruits, après séchage, alimentent un certain commerce d'exportation : c'est le cas des amandes, produites principalement dans les régions de Miliana, de Médéa, de Cherchell et d'Ain-Bessem, et de l'abricot, dont les vergers de l'Aurès fournissent de grandes quantités.

Les Pommes de terre nouvelles. — La pomme de terre nouvelle est, des cultures de primeur d'Algérie, la plus importante peut-être. Les hivers exceptionnellement doux du littoral sont en effet éminemment favorables à son extension, qui est remarquable. Aussi couvre-t-elle chaque année, dans les environs immédiats des grands ports d'exportation, une superficie moyenne de 10.000 hectares, dont plus de la moitié à proximité d'Alger, dans le Sahel Algérois et la Mitidja.

Les premières expéditions peuvent se faire dès novembre ; elles arrivent sur les marchés européens bien avant les envois d'Espagne, longtemps avant ceux de Bretagne.

Mais cette culture à contre-saison — les semis ont lieu en août et septembre — ne donne que de très faibles rendements : il faut un quintal de semence pour récolter 2, 3, plus rarement 4 ou 5 quintaux. On le voit, la pomme de terre nouvelle d'Algérie n'acquiert sa réelle valeur que dans son extrême précocité.

Bon an mal an cependant, la production algérienne atteint 400.000 quintaux, exportés pour la plus grande part, et rapportant de ce fait une cinquantaine de millions de francs.

Les semences, toutefois, dégénèrent en Algérie ; il faut les renouveler souvent et acheter en Bretagne, en Angleterre, en Hollande, des pommes de terre destinées à la plantation.

Les tomates. — On distingue en Algérie trois périodes d'exportation de la tomate : la première va de novembre à janvier, la seconde a lieu au printemps, la troisième s'étend de mai à juillet et août.

Plus de 100.000 quintaux, valant une dizaine de millions, sont expédiés chaque année dans différents pays. Mais la consommation locale absorbe de grandes quantités. D'importantes usines, établies dans les centres de production, et principalement à Bône, utilisent les fruits tardifs

pour la fabrication de concentrés ; c'est là une industrie prospère en Algérie, qui est assurée de trouver des débouchés étendus.

Autres légumes. — D'autres légumes sont également cultivés en Algérie comme primeurs ; nous nous contenterons de les citer, en indiquant, pour les principaux, le volume des exportations auxquelles donnent lieu ces cultures : les artichauts : 70 à 80.000 quintaux valant 10 millions, les haricots verts : 40.000 quintaux, valant 12 millions, les petits pois : 15 à 20.000 quintaux, valant 2 à 3 millions, les carottes : 30.000 quintaux, valant 1 à 2 millions, les courgettes, le fenouil, les navets, les patates, d'ail, etc...

Les Dattes. — A un double point de vue la datte joue en Algérie un rôle considérable : rôle intérieur, parce qu'elle est presque l'unique ressource du Sahara et qu'elle constitue l'aliment principal de ses habitants ; rôle extérieur, car elle fournit à l'exportation un contingent d'une soixantaine de millions de francs.

Arbre d'importation très ancienne, le palmier-dattier représente pour les oasis du Sahara une richesse inestimable que l'on pourrait chiffrer par milliards de francs. Grâce à sa grande résistance aux écarts de température du désert, il est par excellence l'arbre du Sahara, qu'il a permis de vivifier en bien des points. « La tête dans le feu et les pieds dans l'eau », dit le proverbe arabe ; ce dicton énumère en quelques mots ses exigences : de la chaleur, du soleil, et beaucoup d'humidité.

De la chaleur, on en trouve partout dans le Sahara, qui est, pourrait-on dire, le fils du soleil. Mais de l'eau, cela est plus rare. Il existe toutefois, à des profondeurs variables dans le sous-sol, des nappes d'eau plus ou moins importantes. Ce sont quelquefois, comme dans le M'Zab, de véritables rivières souterraines coulant à quelques mètres de profondeur : il suffit, pour arroser les palmiers, de creuser des puits et de puiser l'eau. Ou bien, comme dans le Souf, l'eau affleure ; en établissant les jardins à quelques mètres plus bas que le niveau du sol, dans des sortes de cuvettes, le palmier trempe ses racines dans un terrain gorgé d'eau. Mais, le plus souvent, la nappe d'eau se trouve à cent mètres, plusieurs centaines de mètres de profondeur, et le puits à creuser devient une œuvre de géant ; l'eau, sous pression, jaillit à gros débit. Si l'eau est rare et n'est pas assemblée en une nappe unique ; il faut, une fois le puits foncé, creuser des galeries souter-



*Fig. 10. — DANS UN OASIS DU M'ZAB*

La nappe d'eau, à faible profondeur, permet l'irrigation des palmeraies et des jardins au moyen de puits. Au centre de la photographie, un de ces puits primitifs.



*Fig. 11. — DATTIER*

Ce dattier, couvert de régimes de dattes, promet une abondante récolte.

raines, longues souvent de plusieurs kilomètres, qui captent l'eau éparsée dans le sous-sol. Grâce à ces pénibles travaux, effectués souvent encore à mains d'hommes, les populations sédentaires des oasis peuvent arroser leurs palmiers et les cultures qu'ils abritent. Mais de plus en plus le travail humain fait place à la sonde moderne : dans le Sud Algérien, plusieurs ateliers militaires, munis d'instruments perfectionnés, foncent à de grandes profondeurs, en quelques semaines, parfois en quelques jours, des puits artésiens qui donnent aux indigènes la possibilité de revivifier des palmeraies dépérissantes et d'étendre leurs plantations.

Les bienfaits de la colonisation française n'ont pas seulement consisté en ces travaux hydrauliques ; elle a aussi perfectionné la culture du dattier et fait connaître à l'indigène des méthodes de plantation, d'entretien, de cueillette plus modernes et plus rémunératrices.

Tant et si bien qu'à l'heure actuelle les palmeraies du Sud Algérien non seulement procurent une abondante nourriture aux populations sahariennes et à leurs animaux — on alimente en partie les chameaux avec des noyaux de dattes — mais donnent lieu à un commerce d'échanges très important avec l'Algérie du Nord (Tell et Hauts-Plateaux) et fournissent à l'exportation des quantités appréciables de dattes.

On estime à 6 à 700.000 quintaux la quantité utilisée pour l'alimentation des Sahariens. 2 à 300.000 sont expédiés dans le Nord, le plus souvent par l'intermédiaire des tribus nomades qui vont estiver dans des régions moins arides et qui, au retour, rapportent aux Sahariens les céréales du Tell. Quant à l'exportation, elle représente plus de cent mille quintaux.

L'extension des palmeraies algériennes mérite d'être signalée : depuis 1913, le nombre de palmiers s'est en effet accru de plus de 2 millions d'unités : c'est, en une quinzaine d'années, une augmentation supérieure à 40 %. On compte actuellement près de 7 millions de dattiers. Les huit dixièmes environ sont en plein rapport et produisent 1 million et demi de quintaux de dattes ; le reste est constitué par des arbres nouvellement plantés qui ne produiront que dans quelques années. Lorsque les 7 millions de palmiers existant seront en plein rapport, on pourra compter sur une production annuelle de 2 millions de quintaux de fruits.

On distingue trois variétés de dattes :

1° Les *deglet-nour* ; les meilleures et les plus fines, très

sucrées; leur transparence leur a fait donner ce nom de deglet-nour, ou deglet-en-nour, qui signifie *doigt de lumière*. On ne compte qu'un million à peine de dattiers deglet-nour ; ce nombre augmentera encore – il a doublé en quelques années – au détriment des autres variétés, de valeur moindre, car le produit très recherché dans le monde entier alimente presque entièrement l'exportation et, de ce fait, est d'une grande valeur. La production des deglet-nour atteint actuellement 300.000 quintaux de fruits.

2° Les *ghars*, très molles, à chair très sucrée gorgée d'un sirop très fluide. On place les fruits en tas ; on recueille le sirop ou miel de dattes ; les fruits, dégorgés, sont entassés ensuite dans des sacs en poils de chameaux ou des peaux de chèvres pour former le pain de dattes, aliment principal ces caravanes, qui se conserve très longtemps. 3 millions et demi de palmiers *ghars* produisent 600.000 quintaux de dattes. Le mot *ghars*, ajoutons-nous, signifie robuste ; il vient de la rusticité du palmier appartenant à cette variété.

3° Les *degla-beïda* sont des dattes sèches, c'est-à-dire ne contenant pas, comme les précédentes, un miel sirupeux. Leur couleur blanchâtre leur a fait donner le nom de *degla-beïda* qui signifie *doigt blanc*. 2 millions et demi de palmiers *degla-beïda* fournissent un peu plus de 600.000 quintaux de fruits.

Commercialement, on distingue deux sortes de dattes : les dattes fines, qui sont les deglet-nour, et les dattes communes, qui sont les *ghars* et les *degla-beïda*.

Ces dernières, jusqu'à présent, n'intéressent guère l'exportation; quelques milliers de quintaux, tout au plus, sont expédiés au Sénégal, pour la consommation des indigènes, et en Espagne, qui les utilise pour la fabrication de l'alcool. Cent kilos de dattes fournissent en effet 25 litres d'une très bonne eau-de-vie. La presque totalité des dattes communes est consommée par la population indigène.

Bien plus intéressantes sont les dattes fines. L'Algérie est à peu près le seul pays à en produire de grandes quantités. Cent à cent cinquante mille quintaux sont exportés chaque année, à destination de Marseille principalement ; là existent de puissantes maisons, disposant d'importants débouchés, qui procèdent au triage des fruits, à leur mise en boîtes et à leur réexpédition dans le monde entier.

Mais en présence d'une production accrue dans des proportions considérables, il importe que les expéditeurs algériens étendent encore leurs débouchés. Ils s'y emploient d'ailleurs activement et s'efforcent de nouer, avec les

marches extérieurs, des relations directes ; ils ont déjà obtenu de bons résultats, car les exportations vers l'étranger, qui étaient de 3.000 quintaux en 1913, sont passées, en 1928, à plus de 11.000 quintaux : la Tunisie, le Maroc, l'Angleterre achètent à l'Algérie des quantités croissantes de dattes.

Conserves de fruits et de légumes. Confitures. – On ne saurait parler de la culture des fruits et des légumes en Algérie sans dire quelques mots d'une industrie qui en est la conséquence et qui utilise une partie de la production : la confiterie et la fabrication des conserves.

Une telle extension des cultures fruitières et maraîchères et une aussi grande variété de produits devaient avoir en effet pour corollaire immédiat la création, dans les grands centres de production, de cette industrie de transformation. Tout en permettant d'accroître la récolte en lui assurant une vente constante, elle a l'avantage d'utiliser des fruits ou des légumes qui, sans être de mauvaise qualité, sont impropres à la vente pour l'exportation, soit parce qu'ils sont trop mûrs ou qu'ils n'ont pas bel aspect ou qu'ils sont d'une maturité trop tardive ; en cas de mévente, enfin, ou de récolte trop abondante, elle procure un débouché presque illimité pour les produits dont on ne trouve pas le placement.

Son rôle économique est indéniable : bien des produits inexportables, que l'on jetait autrefois, sont maintenant transformés, et le cultivateur y trouve un surcroît de bénéfices. Cet intérêt, d'ailleurs, n'a pas échappé aux producteurs eux-mêmes, et l'on peut citer tel groupement agricole de la Mitidja qui a installé une importante usine de confitures où il utilise les produits de ses adhérents qu'il ne peut exporter.

Les usines sont nombreuses ; avec l'accroissement de la production, leur nombre s'accroîtra encore : il en existe à Alger, à Oran, à Orléansville, à Perrégaux, à Relizane, à Bône, à Bougie, à Constantine, à Boufarik. Elles produisent toutes sortes de confitures de fruits, des fruits confits, des conserves de légumes (petits pois, haricots, artichauts, etc...), des purées et des concentrés de tomates. Une grande partie de la consommation locale est assurée par ces fabriques qui sont à même de répondre à tous les goûts de la clientèle. Elles peuvent même exporter des quantités de confitures et de conserves qui s'accroissent tous les ans : 10 à 15.000 quintaux de conserves de légumes, 2 à 3.000 de confitures, 2 à 300 de fruits confits, pour une valeur totale d'une dizaine de millions de francs.

## V. – Productions alimentaires secondaires

Nous avons indiqué quelle était l'orientation générale de l'agriculture algérienne ; qu'au premier rang venait la culture des céréales, qui reste encore la plus importante, malgré la concurrence que lui fait depuis trente ou quarante ans la vigne ; que l'olivier et la production fruitière et maraîchère sont deux autres richesses d'une grande valeur. Mais notre nomenclature ne serait pas complète si nous passions sous silence les autres productions alimentaires.

Elles couvrent chaque année plus de cent mille hectares, et fournissent huit à neuf cent mille quintaux de produits, dont une grosse partie est consommée sur place et dont le tiers environ est livré à l'exportation. Prises en bloc, elles représentent un capital en puissance de plus d'un milliard de francs ; aussi ne faut-il pas les négliger.

Les légumes secs doivent être cités en premier. Peut-être aurait-on pu en parler avec les céréales, car leur culture en est en quelque sorte la complémentaire. C'est en effet sur les terres à céréales que sont semés les légumes secs, soit qu'ils occupent le sol dans le courant de la jachère, soit que, si le temps est favorable, leur culture soit entreprise sur des terres qui, destinées primitivement à une céréale, n'ont pu êtreensemencées à l'automne ou au début de l'hiver.

Ils couvrent chaque année 90.000 hectares et produisent entre 4 et 500.000 quintaux de graines.

C'est l'Oranie qui leur consacre les plus grandes superficies, qui représentent la moitié au moins de celles complantées en légumes secs dans toute l'Algérie ; les cultures, en développement constant, y sont d'ailleurs particulièrement bien soignées, car on y récolte à peu près les six dixièmes de la production totale. Les cultures constantinoises et algéroises sont beaucoup moins développées et restent à peu près stationnaires.

Les *fèves* et les *fêveroles* sont, pour l'Algérien, européen ou indigène, le légume sec de prédilection ; c'est, avec la semoule, un des principaux éléments entrant dans la composition du couscous ; un plat de fèves est un aliment complet qui pour les populations pauvres, remplace la viande à bon compte. La consommation locale en absorbe environ 150.000 quintaux. Aussi ces plantes occupent-elles chaque année une trentaine de mille hectares, qui produisent 200.000 quintaux en moyenne. L'exportation porte sur 70.000 quintaux.

Ce qui manque, 15.000 quintaux environ, est importé.

A peu près autant que les fèves, les *pois chiches* ou *pois pointus*, sont l'objet d'une grosse consommation. On compte 26 à 27.000 hectares produisant plus de 130.000 quintaux, dont cent mille sont exportés.

15 à 20.000 hectares sont cultivés en pois secs et produisent 100.000 quintaux. Les gesses couvrent 4 à 5.000 hectares et leur production atteint en moyenne 20.000 quintaux. Quant aux *haricots* et aux *lentilles*, ils n'occupent respectivement que 1.000 et 1.500 hectares ; la production ne dépasse guère, pour chacune de ces cultures, 5.000 quintaux de graines. L'exportation des pois, des gesses, des haricots et des lentilles est un peu supérieure à 100.000 quintaux.

Notons enfin que l'exportation des légumes secs fait entrer chaque année en Algérie une soixantaine de millions de francs.

Nous avons déjà parlé, à propos des primeurs ; de la *pomme de terre*. Il s'agissait là d'une culture effectuée uniquement pour la production de tubercules hâtifs destinés en majeure partie à l'exportation.

Mais, pour les besoins de la consommation locale, il faut cultiver les pommes de terre à gros rendement, moins exigeantes, au point de vue du sol et du climat, et, partant d'un prix de revient moindre. La culture est surtout localisée dans la région de Perrégaux, dans la Mitidja et sur les hauts-Plateaux Constantinois, au Sud de Constantine, depuis Aïn-M'Lila jusqu'à Batna. Elle a lieu aux mêmes époques qu'en France, c'est-à-dire que les tubercules, plantés au printemps, sont récoltés en été. Les superficies complantées atteignent 10.000 hectares environ, dont près de la moitié se trouve dans le département d'Alger, les cultures des départements d'Oran et de Constantine étant à peu près égales.

La production dépasse 400.000 quintaux. Mais elle n'est pas suffisante pour satisfaire aux besoins de la population algérienne ; aussi est-il fait appel, pour une quantité moindre, à l'importation.

## VI. — Les cultures industrielles

**Le Tabac.** — Le tabac est, de toutes les cultures industrielles, la plus importante en Algérie. Les autres (coton, lin, ricin, plantes aromatiques) n'occupent guère qu'une surface égale au tiers de celle qui lui est consacrée.

A ce titre seulement, le tabac mériterait une mention spéciale. Mais il joue, d'ans la colonie, un rôle économique de premier plan. C'est en effet par vingtaines de mille, par trentaines de mille que l'on peut estimer le nombre de personnes qu'il fait vivre, tant du fait de sa culture que de son industrialisation. Et la valeur seule des exportations de tabacs brut et fabriqué approche deux cents millions de francs, soit environ le vingtième des exportations totales d'Algérie.

La liberté de culture et de fabrication dont le tabac bénéficie en Algérie n'a pas été pour peu de chose dans le développement qu'il a pris depuis une trentaine d'années et particulièrement depuis la guerre. Aucune entrave en effet n'est apportée par l'Administration ; quiconque veut utiliser du tabac, ou se livrer à son industrialisation, est autorisé à le faire ; il lui suffit de faire une déclaration et de laisser contrôler par des agents de l'État sa culture et sa fabrication.

Il résulte de cette liberté une concurrence intense dans la vente des produits fabriqués, par voie de conséquence des prix excessivement bas qui ne peuvent qu'être favorables au développement de la consommation. Celle-ci est en Algérie considérable ; on peut l'estimer à près de 100.000 quintaux par an.

Une autre cause de l'extension de la culture du tabac réside dans les hauts cours pratiqués dès le début de la guerre, qui ne pouvaient qu'inciter les cultivateurs à consacrer à cette plante, dans toutes les régions où cela était possible, des surfaces de plus en plus grandes. Celles-ci, depuis 1913, ont en effet plus que doublé; elles se maintiennent actuellement entre 25 et 30.000 hectares.

Il ne serait pas exact de dire que le tabac est une plante d'introduction française. Longtemps avant la conquête, plus de cent ans avant, on signalait en Afrique du Nord des cultures de *grand tabac*, ou *tabac à fumer*, et de *petit tabac*, ou *tabac à priser*. Peut-être doit-on aux Turcs l'introduction en Afrique de cette plante américaine.

C'est à la bonne venue et à l'excellente qualité des



*Fig. 12.* — UN CHAMP DE TABAC, UN PEU AVANT LA RÉCOLTE  
Les plantes atteignent des dimensions imposantes et les feuilles sont de belle taille.



*Fig. 13.* — DANS UNE MANUFACTURE DE TABAC  
C'est l'atelier de l'emballage des cigarettes.

tabacs des cultures indigènes qu'il faut attribuer en grande partie l'établissement de plantations par les premiers colons français. Une aide précieuse leur fut apportée par la Régie Française, qui leur acheta la récolte à un bon prix. Ils cultivaient 169 hectares en 1849, plus de 2.000 quatre ans plus tard.

En même temps que l'on continuait à cultiver les variétés indigènes, d'autres variétés, à plus grand rendement, étaient introduites. La culture se développait. 6.000 hectares étaient cultivés en 1872 et produisaient 50.000 quintaux de feuilles.

Si bien que, la progression continuant, on comptait avant la guerre une dizaine de mille hectares cultivés par 12.000 planteurs.

Actuellement, avons-nous dit, c'est sur 25 à 30.000 hectares que se fait la culture du tabac ; plus de 15.000 agriculteurs s'y livrent chaque année et récoltent en moyenne 250.000 quintaux de feuilles.

Les régions de production sont principalement la Kabylie, la plaine des Issers, la Mitidja, le versant Sud du Sahel d'Alger, la plaine et les environs de Bône, où sont produits des tabacs à fumer; les tabacs à priser proviennent des régions de Tlemcen et de Mascara, des Babor et des oasis du Souf.

Les deux tiers environ de la récolte sont produits dans le département d'Alger, (Kabylie, Issers, Mitidja, Sahel), qui consacre une quinzaine de mille hectares à la culture du tabac à fumer. Dans le département de Constantine, on compte 10 à 15.000 hectares, qui produisent 100.000 quintaux environ de tabac à fumer et 2 à 3.000 de tabac à priser. Les cultures oranaises sont peu étendues : 50 à 100 hectares produisant un millier de quintaux.

Les tabacs d'Algérie sont de diverses qualités, dont beaucoup répondent aux besoins des manufactures : tabacs bruns, tabacs blonds, toute une gamme très variée se rencontre dans les cultures qui d'ailleurs sont spécialisées suivant les régions. Et l'on parle d'entreprendre la culture des tabacs fins d'Orient.

Pour cette production de 250.000 quintaux, l'Algérie trouve facilement des débouchés. Dans l'industrie locale d'abord.

L'extension de l'industrie du tabac est la conséquence, d'une part du développement de la culture, d'autre part de la liberté de fabrication. On compte actuellement cinquante manufactures, situées pour la plupart à Alger, à Oran, à Blida, à Constantine et à Bône, et qui occupent un personnel

de 5.000 ouvriers. Leur production de tabac manufacturé peut être évaluée à 150.000 quintaux par an. Elles sont dotées d'un matériel très perfectionné qui fait de quelques-unes des établissements de premier ordre.

Elles ne se contentent pas de mettre en œuvre les tabacs algériens. Pour les produits très variés qu'elle fabrique, produits qui peuvent répondre à tous les goûts de la clientèle du monde entier, il lui est nécessaire de faire venir d'Orient, d'Extrême-Orient, d'Amérique, 40 à 50.000 quintaux de tabacs en feuilles.

Elle satisfait ainsi presque entièrement aux besoins de la consommation locale et peut même exporter des quantités importantes de tabacs de toutes sortes : 10 à 20 millions de cigares; 30 à 40.000 quintaux de cigarettes, 10.000 quintaux de tabacs fabriqués autres. Elle expédie une partie de sa production en France ; quelques pays étrangers lui en achètent une proportion assez considérable ; mais les colonies, et surtout l'Indochine et le Maroc, constituent sa plus sérieuse clientèle.

Mais, une fois satisfaits les besoins de l'industrie locale, il reste disponible sur la récolte 150 à 200.000 quintaux. Ils sont exportés et la Régie française, qui possède en Algérie d'importants magasins, en achète des quantités très fortes (25.000 quintaux au minimum pour la seule région de Bône).

Avant de terminer, nous signalerons que, dans les principales régions productrices, les planteurs se sont groupés pour la création de magasins qui reçoivent leur production, procèdent au triage et au séchage et assurent l'écoulement aux meilleurs prix. Il n'est pas douteux que ce mouvement coopératif, qui a été encouragé par l'Administration, a eu les plus heureux effets sur l'extension de la culture du tabac en Algérie.

Le coton, les plantes à parfum, le lin, le ricin. – Les autres cultures industrielles n'occupent qu'une place assez peu importante dans l'agriculture algérienne. Lorsqu'on a cité le coton, les plantes à parfum, le lin et le ricin, on en a épuisé la liste.

L'essor du coton, depuis la guerre, a été remarquable ; mais, ramené dans son plan véritable, il ne paraît pas devoir, en l'état actuel des choses, se développer beaucoup plus. Peut-être, lorsque les travaux hydrauliques actuellement en cours d'exécution seront achevés et permettront l'irrigation de vastes espaces, assisterons-nous à une nouvelle extension de sa culture.



*Fig. 14. — UN CHAMP DE COTON*

Ce champ est dans la vallée du Chélif, près d'Orléanville. On voit sur les plantes les capsules ouvertes d'où s'échappe la fibre.



*Fig. 15. — UN CHAMP DE GÉRANIUM-ROSAT*

Ce champ est en Mitidja.

C'est une plante exigeante, en effet, qui trouve sa place beaucoup plus dans les régions tropicales, car elle demande un printemps chaud, exempt de gelées tardives (malheureusement fréquentes en Algérie), beaucoup d'eau et de chaleur en été, et un automne sec au moment de la récolte.

Quoi qu'il en soit, le coton trouve ces conditions réalisées en grande partie dans certaines régions bien abritées de la dépression sublittorale, et quelques plaines et vallées littoraliennes : plaines d'Oran, du Sig et de l'Habra, vallée du Chélif, Mitidja, plaines de Philippeville et de Bône ; soit que les irrigations y soient possibles, soit que le sol soit profond et frais. Les pluies d'automne y sont pourtant une gêne pour la récolte.

Depuis longtemps, le coton était cultivé en Algérie, mais, au moment de la prise d'Alger, la culture était en régression très sérieuse et se trouvait cantonnée dans quelques oasis sahariennes. Des essais furent effectués par les colons français ; on assista, vers 1860, au moment de la guerre de Sécession des Etats-Unis, par suite de la hausse des cours, à une véritable fièvre du coton, qu'encourageait un système de primes à la culture mal appliqué : en 1866, on récoltait 9.000 quintaux. Mais, dès 1875, les primes étant supprimées, la culture était abandonnée. Elle reprenait seulement au début de ce siècle, sur 300 hectares situés autour d'Orléanville.

Les prix élevés d'après-guerre eurent pour conséquence de lui donner un nouvel essor : actuellement 5 à 6.000 hectares lui sont consacrés. La production est d'environ 50.000 quintaux de coton brut, qui donnent, à l'égrenage, une quinzaine de mille quintaux de fibres.

Le coton d'Algérie est d'excellente qualité ; il est très comparable au coton égyptien longue-soie qu'il peut remplacer dans tous usages.

Les planteurs ont créé, dans les centres de production, des coopératives qui effectuent le triage et l'égrenage de la récolte et livrent la fibre et la graine à l'exportation. La France, et particulièrement l'industrie textile de l'Est, est la principale cliente de l'Algérie pour les fibres de coton. Par contre, les exportations de graines (25 à 30.000 quintaux) sont dirigées en presque totalité sur les huileries anglaises.

La valeur des exportations de fibres et de graines de coton dépasse 25 millions de francs.

Au moins aussi importante, au point de vue des exportations, est la culture des plantes à parfums : c'est en effet 25 à 30 millions que leur vente à l'étranger rapporte à l'Algérie.

Au premier rang, nous devons placer le *géranium-rosat*, qui couvre environ 4.000 hectares. Cette culture d'origine française a été implantée en Algérie par des colons originaires de Grasse. La plante, qui est de la famille du géranium cultivé dans les jardins pour l'ornement, a ceci de particulier que sa feuille contient une huile essentielle, le géraniole, dont l'odeur rappelle celle de la rose. Il suffit donc de distiller la plante pour obtenir cette essence très recherchée par la parfumerie, qui l'utilise non seulement pour fabriquer des essences de rose à bon marché, mais encore des parfums de fleurs très variés (violette, œillet, etc..., etc...). L'emploi de l'essence de géranium est de plus en plus répandu, et la demande de la parfumerie est active.

La culture du géranium est localisée dans la Mitidja ; on ne rencontre, dans le département de Constantine, que 2 à 300 hectares. La production dépasse, en année moyenne, 60.000 kilos d'essence, qui sont presque entièrement exportés, pour près de la moitié en France, le reste à destination de l'étranger, et plus particulièrement des États-Unis, qui en font une forte consommation.

Les autres plantes à parfum (*rosier, bigaradier, cassie, verveine, citronnelle*, etc...) ne couvrent qu'une cinquantaine d'hectares, situés en presque totalité dans la Mitidja. La production est comprise entre 2 et 300 kilos d'essence.

On ne citera le lin que pour mémoire ; sa culture est en régression constante et n'occupe plus qu'une centaine d'hectares. Il est cultivé pour la graine, dont il produit environ 500 quintaux. Il donne une filasse abondante mais grossière, qui n'est utilisée que pour la fabrication de l'étoffe. Sans doute pourrait-on cultiver le lin pour la production de filasses ; mais, jusqu'à présent, on s'est heurté à des difficultés de rouissage en rivière insurmontables, dues au manque d'eau. Des procédés nouveaux, exigeant de bien moindres quantités d'eau, pourraient sans doute être utilisés ; des usines fonctionnent en Tunisie et au Maroc pour leur exploitation. Mais, jusqu'à présent, la culture du lin ne semble pas appelée à un grand développement en Algérie.

Plus intéressant est le ricin. Sa graine fournit une huile très employée actuellement dans le graissage des moteurs à explosion, ceux de l'aviation en particulier. On a beaucoup préconisé sa culture en Algérie dans les dernières années, car la France est tributaire de l'Extrême-Orient pour le ricin qui lui est nécessaire. A la fin de la guerre, à la demande

de l'Administration, des superficies importantes furent consacrées au ricin ; mais, faute de débouchés, la culture fut abandonnée. Elle a été reprise l'année dernière, dans le département d'Oran. Actuellement le Service des Poudres achète toute la production algérienne. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants et ne pourront qu'encourager le développement de cette culture intéressante au plus haut chef pour la défense nationale.

---

## CHAPITRE II

---

### Les productions végétales naturelles

C'est à la colonisation française que revient le mérite de l'exploitation et de la mise en valeur des richesses naturelles produites par le sol algérien. On peut dire qu'elles ont largement contribué au développement économique de l'Algérie : alfa, crin végétal, liège sont des productions essentiellement algériennes ; leur récolte et leur industrialisation sont une source de revenus considérable pour des populations entières, pour des milliers d'individus. Leur rôle économique et social a, dans la vie de l'Algérie, une importance considérable ; pour s'en faire une idée, il suffira de savoir que la valeur de leurs exportations dépasse 225 millions de francs, plus du vingtième des exportations totales.

#### I. — L'alfa

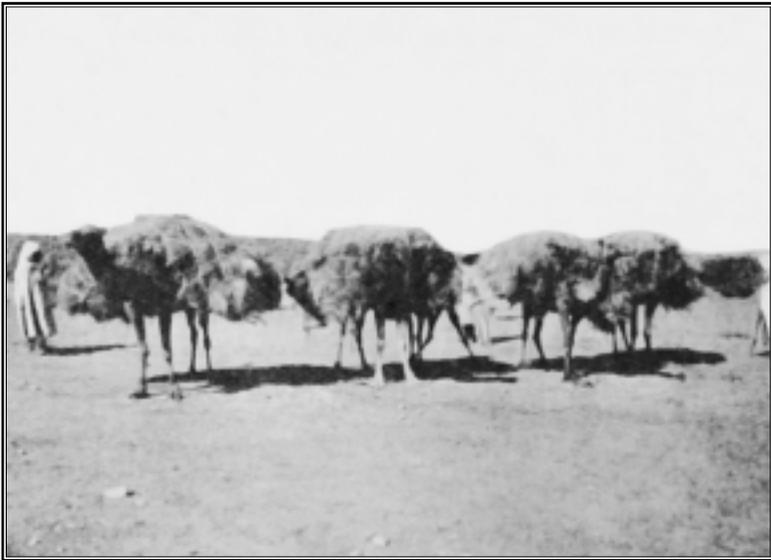
L'alfa, plante de la steppe, nous conduit sur les Hauts-Plateaux.

A perte de vue, des espaces plats ou à peine vallonnés s'étendent devant nous, couverts d'une herbe verte au printemps, grisâtre en été, qui ondule sans arrêt sous les rafales de vent. On dirait d'une mer agitée par la brise : c'est la mer d'alfa.

Elle couvre 4 millions d'hectares sur les Hauts-Plateaux, de la frontière marocaine à la frontière tunisienne ; à l'ouest, elle déborde jusque dans le Tell, atteignant le littoral ; au centre, elle couvre quelques milliers d'hectares dans le Sahara.



*Fig. 16.* — LA RÉCOLTE DE L'ALFA SUR LES HAUTS-PLATEAUX ORANAIS  
L'ouvrier enroule sur bâtonnet les feuilles qu'il va arracher ; par une légère traction, il les détache de la souche.



*Fig. 17.* — LE TRANSPORT DE L'ALFA.  
L'alfa récolté est transporté à dos de chameaux au chantier où il sera pesé.

L'alfa exige une faible pluviométrie (moins de 50 cm. de pluies par an) et des terrains perméables et secs : à cet égard, tout le département d'Oran, du Nord au Sud, lui convient; il y occupe près de treize cent mille hectares, plus du double si l'on ajoute les peuplements des annexes de Méchéria et de Géryville, appartenant administrativement aux Territoires du Sud mais géographiquement aux Hauts-Plateaux Oranais. La pluviométrie est déjà plus élevée dans le département d'Alger: les peuplements d'alfa ne s'étendent que sur 6 à 700.000 hectares. Sur les Hauts-Plateaux Constantinois, mieux arrosés encore, plus étroits aussi, on ne trouve plus que 600.000 hectares. La densité alfatière va donc en diminuant de l'Ouest à l'Est.

L'emploi de l'alfa dans la fabrication du papier remonte au milieu du siècle dernier; il est dû aux recherches d'un papetier écossais. Un centre de manipulation et d'embarquement de l'alfa fut créé à Arzew par cet industriel : en 1870, 42.000 tonnes étaient déjà expédiées en Écosse ; dix ans plus tard, les exportations atteignaient 80.000 tonnes. Elles s'établissaient, dans les années qui précédèrent la guerre, autour de 110.000 tonnes. Elles dépassent actuellement 200.000 tonnes. Progression rapide, on le voit, qui est la preuve de l'activité croissante des chantiers d'exploitation.

L'alfa est une graminée vivace. La feuille contient une fibre très fine et très résistante. Elle se détache facilement de la souche et il suffit d'une traction très légère pour l'en séparer. Nous avons vu que les climats secs lui conviennent; il lui faut aussi des étés chauds, mais il s'accommode très bien, en hiver, de basses températures : c'est ainsi qu'à El-Aricha, sur les Hauts-Plateaux Oranais, il supporte 12 à 16° de froid. Sa rusticité, ses exigences très faibles, on le voit, en font une plante de la steppe ; il en est presque l'unique ressource, il en est en même temps la richesse.

Il faut, en effet, pour sa cueillette, une nombreuse main-d'œuvre, quelque peu expérimentée. On la trouvait autrefois parmi les immigrés espagnols de l'Oranie — car l'Espagne, elle aussi, possède des peuplements d'alfa exploités avant ceux d'Algérie; -maintenant, les tribus indigènes nomades qui viennent, à l'époque de la récolte, camper à proximité des chantiers la fournissent en abondance : hommes, femmes, enfants, des plus jeunes aux plus vieux, tous sont occupés à l'arrachage de l'alfa. Ils apportent leur cueillette au chantier de pesage ; l'alfa, pesé, est payé aussitôt.

Autre source de revenu pour les nomades : avec leurs chameaux, ils transportent à la gare d'embarquement l'alfa mis en balles. Tout est donc profit pour eux : cueillette, manipulation et transport.

Mais il n'y a pas de profit que pour les travailleurs indigènes. Sur 4 millions d'hectares en effet, 50 à 60.000 seulement appartiennent à des particuliers ; le reste, c'est-à-dire la presque totalité, est la propriété des communes ou de l'État. Les peuplements sont concédés à des négociants, qui versent une redevance au propriétaire : concessionnaires, communes et État, travailleurs indigènes trouvent donc leur profit dans l'exploitation de l'alfa. Et l'on doit également compter, parmi les bénéficiaires, les chemins de fer, qui acheminent jusqu'à la côte l'alfa récolté, les dockers qui le chargent sur les navires : toute une partie de la population se partage les 85 millions que représentent les exportations.

Les peuplements d'alfa, cependant, ne sont pas entièrement exploités. De vastes espaces, en effet, trop éloignés des chemins de fer, n'ont pu encore être mis en valeur. Ce n'est qu'à proximité des lignes de pénétration d'Oran à Crampel, d'Arzew à Colomb-Béchar, d'Alger à Djelfa et de Constantine à Biskra qu'existent les principaux chantiers de récolte ; hors ces contrées, de vastes régions sont inexploitable.

Quoi qu'il en soit, les peuplements exploités fournissent à l'exportation plus de 200.000 tonnes de produits.

Lorsqu'il s'agit d'alfa, on ne saurait en effet tenir compte que de l'exportation. C'est l'extérieur en effet qui constitue la principale clientèle des chantiers algériens, on pourrait même dire la seule.

La consommation locale est, pour le moment du moins, pour ainsi dire nulle. Tout au plus se réduit-elle à quelques milliers de tonnes employées par l'industrie familiale indigène pour la fabrication de nattes, de chapeaux, de sandales, d'escourtiens, de couffins et d'objets divers de vannerie et de sparterie, par quelques usines européennes pour la production de cordages, de tapis ou de tissus grossiers, de crin d'alfa utilisé comme succédané du crin animal.

Son emploi le plus répandu est la fabrication de pâte à papier ; c'est cette industrie qui fait la véritable valeur de l'alfa d'Algérie. Le papier d'alfa est souple ; soyeux, résistant ; très léger, très bouffant, il prend bien les caractères d'imprimerie. Mélangée en proportions variables avec les pâtes de chiffons, de paille ou de bois, la pâte d'alfa peut donner lieu à des milliers de combinaisons d'une grande valeur et d'une excellente qualité.

Longtemps le monopole du papier d'alfa fut détenu par l'Angleterre qui achetait à l'Algérie la majeure partie de sa production : bénéficiant de tarifs de transport par mer excessivement bas, elle avait sur l'industrie française un avantage très sérieux, car l'alfa, marchandise pauvre, ne peut supporter des frets coûteux. L'industrie anglaise nous revendait les papiers qu'elle produisait, à des prix élevés, car le papier d'alfa fut longtemps considéré comme papier de luxe.

Des essais de fabrication furent cependant tentés en Algérie, dès 1906 ; repris après la guerre, ils durent être abandonnés. On se heurtait en effet à deux obstacles : le manque d'eau, d'abord, et surtout d'eau pure, car la fabrication de la pâte en exige de grandes quantités ; en second lieu, le prix de revient trop élevé, sur les lieux de production, du combustible et des produits chimiques.

Tout infructueux qu'ils eussent été, ces essais ne pouvaient laisser indifférente l'industrie papetière française. Obligée d'acheter à l'étranger à des prix excessifs les matières premières qui lui étaient indispensables, elle ne pouvait qu'être tentée d'utiliser l'alfa, produit de tout premier ordre, que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc lui offraient en abondance.

Dès 1920, l'idée séduisait un groupement de papetiers et de fabricants de produits chimiques de la Métropole. Une société était créée, à qui d'importants gisements alfatiers étaient concédés dans la région de Djelfa. La fabrication de pâte commençait en 1924 dans une ancienne poudrerie de la vallée du Rhône. L'industrie du papier d'alfa devenait une industrie française.

Actuellement la Société en question met en œuvre 20 à 30.000 tonnes par an d'alfa algérien et tunisien et produit une quinzaine de mille tonnes de pâte. Ce n'est pas encore autant que la production anglaise, mais le premier pas est fait.

Sous cette impulsion, les exportations algériennes vers la Métropole passaient de 900 tonnes avant la guerre à 9.000 en 1924 ; elles dépassent actuellement 22.000 tonnes. De 0,7 % des exportations totales en 1913, elles en représentent aujourd'hui les 17 %.

Suivant l'exemple qui leur a été donné, d'autres papeteries françaises commencent à traiter l'alfa ; ce mouvement économique paraît avoir toutes les chances requises pour s'intensifier davantage.

Et ce qu'il faut noter, c'est que . les pâtes françaises d'alfa ont non seulement conquis le marché français, mais qu'elles s'imposent de plus en plus, par leur qualité et par leur prix relativement faible, sur les marchés étrangers, allemand, suisse et même anglais.

## II. — Le crin végétal

Il nous faut maintenant revenir dans le Tell. C'est là que nous trouverons exploité, par une importante industrie, le palmier-nain, matière première du crin végétal.

Tandis que l'alfa se plaît dans les régions pauvres, sous un climat sec, dans des sols arides, c'est dans les terres les plus riches du Tell que nous rencontrons le palmier-nain.

Seul représentant spontané, en Algérie, de la famille des palmiers, le palmier-nain constitue des bouquets, ou plus exactement des touffes très épaisses qui allongent et enchevêtrent leurs racines jusqu'à une très grande profondeur dans le sol. Il atteint un à deux mètres de hauteur, sept à huit mètres lorsqu'il n'a pas été coupé.

Comme il occupe les meilleurs sols, il est un obstacle pour la mise en valeur du pays, le grand ennemi de la colonisation. Il faut l'arracher, extraire à grand'peine les souches. L'indigène ne s'en embarrasse pas : lorsque, dans son champ, existe une touffe de palmier-nain, il la respecte soigneusement et tourne autour avec sa charrue primitive. L'Européen, plus exigeant, ne veut pas perdre un pouce de terrain ; il lui faut, dans ses labours, des raies bien droites : impitoyablement il se débarrasse du palmier-nain, dont les peuplements reculent devant la colonisation.

L'idée d'utiliser le palmier-nain revient à un colon algérien, M. Averseng, qui s'aperçut que la fibre extraite mécaniquement de la feuille, après avoir été cordée, gardait bien la frisure et pouvait avantageusement remplacer le crin animal dans presque tous ses usages. Il installa à Toulouse une première usine assez rudimentaire qui, en 1848, produisait 2.000 tonnes de crin végétal. Peu d'années après, il entreprenait la fabrication en Algérie. Il eut naturellement de nombreux imitateurs et la fabrication prit rapidement un grand développement.

La production algérienne atteignait avant la guerre 45 à 50.000 tonnes ; elle dépasse actuellement 60.000 tonnes, représentant une valeur, à l'exportation, d'une soixantaine de millions de francs.

Une centaine d'usines et d'ateliers, employant 3.000 ouvriers, sont en mesure de produire annuellement 150.000 tonnes. Quelques-uns sont très importants, et l'on cite un établissement des environs d'Alger qui occupe près de 400 ouvriers.

La fabrication du crin végétal est assez simple, mais nécessite, pour être économique, un outillage perfectionné qui permet d'effectuer toutes les opérations dans le minimum de temps. La feuille est d'abord défibrée ; puis les fibres, après triage et séchage, sont parfois teintes en noir ; la dernière opération est le cordage en cordes de deux mètres.

Le produit obtenu est un succédané très employé du crin animal. Beaucoup moins cher, il a sur lui l'avantage d'être inattaquable à la vermine. Teint en noir, il lui ressemble à s'y méprendre presque. Son utilisation principale est la literie (il remplace la laine dans la fabrication des matelas bon marché), la sellerie, la bourrellerie et la tapisserie, où il donne de très bons rembourrages. On peut également, avec la fibre, fabriquer de la sparterie ou des cordes grossières. Le crin végétal, ou plus exactement le palmier-nain, pourrait, prétend-on, servir à la production de pâte à papier ; mais c'est une utilisation qui n'est guère à retenir.

Le crin végétal est aujourd'hui de plus en plus demandé dans le monde entier, et chaque année s'allonge la liste des pays clients de l'Algérie ; on citera, parmi eux : la France, qui achète 5.000 tonnes par an, l'Allemagne, qui prend plus de 20.000 tonnes, pour ses besoins et ceux de l'Europe Centrale, l'Italie, qui demande 15 à 20.000 tonnes, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, les États-Unis, etc...

On peut se demander si, comme l'alfa, le crin végétal est appelé à un grand avenir en Algérie. Au point de vue des débouchés, qui s'étendent de plus en plus, on ne peut que s'attendre au développement de son industrie.

Mais l'approvisionnement en matière première se fait plus difficile, les zones de dispersion du palmier-nain se réduisant au fur et à mesure des défrichements et de la mise en culture des terres fertiles du Tell. C'est un fait que cette industrie recule devant les progrès de la colonisation, que les ateliers, localisés autrefois autour d'Alger, ont dû être reportés vers l'intérieur, en Oranie en particulier, jusqu'à proximité de la frontière marocaine, où la colonisation est encore peu importante.

Mais il reste, particulièrement dans les terres indigènes, des peuplements importants qui alimenteront longtemps encore les ateliers de la colonie.

Quoi qu'il en soit, même si un jour l'industrie du crin végétal disparaît, elle aura, joué son rôle en apportant aux indigènes qui récoltent les feuilles, et aux colons dans les premiers temps de la colonisation, un considérable surcroît de ressources.

### III. — Le liège

Le liège est encore une autre ressource du Tell. Ressource précieuse, qui peut, dans un avenir très prochain, mettre l'Algérie en mesure de contrôler le marché mondial.

Il provient de l'écorçage d'un chêne à feuilles persistantes, le chêne-liège, qui couvre en Algérie 450.000 hect. , 150.000 de plus que les forêts espagnoles. Grâce aux peuplements de l'Afrique du Nord et spécialement de l'Algérie, la France détient plus d'un million d'hectares de chêne-liège, c'est-à-dire plus de la moitié des peuplements contenus dans le monde.

Le liège, dont les applications se font de plus en plus nombreuses, qui trouve dans quantité d'industries, et surtout depuis que se développe l'industrie frigorifique, des débouchés croissants, est à l'heure actuelle l'objet des appétits de puissants groupements économiques étrangers, qui s'efforcent d'obtenir la maîtrise du marché. Y parviendront-ils ? L'Algérie, dans cette bataille du liège, saura-t-elle conserver son hégémonie ? La chose est à souhaiter ; car il serait déplorable que des puissances qui ne produisent pas de liège pussent, par des combinaisons financières, par des trusts, dicter aux pays producteurs les prix de vente, leur imposer un rythme de production. L'Algérie ne saurait que perdre à une telle évolution du marché, surtout lorsque sa production, qui est encore en enfance, aura atteint son maximum.

La répartition du chêne-liège en Algérie est fonction de l'importance de la pluviométrie. Il exige en effet de l'humidité, des pluies plutôt abondantes. On concevra donc que l'étendue et la densité des peuplements soient plus grandes à l'Est qu'à l'Ouest, sur le littoral qu'à l'intérieur. Sur les 450.000 hectares qu'il occupe dans la colonie, près de 400.000 (les 8/9 du total) sont en effet contenus dans



*Fig. 18. — LA RÉCOLTE DU LIÈGE DANS UNE FORÊT DE L'EDOUGH*  
Les ouvriers se préparent à détacher le liège de l'arbre ; c'est le *démassage*.



*Fig. 19. — LE BOUILLAGE DU LIÈGE*  
Avant d'être utilisé, le liège doit être bouilli ; après quoi il sera pressé et découpé en planches régulières.

le seul département de Constantine, où ils couvrent les versants de la chaîne *littoralienne* : Grande Kabylie, Kabylie des Babor, massif de l'Edough. Dans le département d'Alger, on ne compte plus que 40.000 ha., en Kabylie ; en Oranie, moins de 10.000 hectares sont répartis dans le Sahel d'Oran et dans les régions de Mascara et de Tlemcen.

Pour mettre en valeur une forêt de chênes-liège, il ne suffit pas d'écorcer l'arbre. L'écorçage, pour être fait sans nuire à l'avenir de la forêt, exige un nombreux personnel de surveillance; pour évacuer le liège, il faut construire des routes et des chemins ; enfin, la première récolte ne donne qu'un liège de peu de valeur, le liège *vierge* ou mâle, et l'on doit attendre une dizaine d'années avant de récolter un liège propre à la vente, ou *marchand*, appelé encore *liège de reproduction*.

La mise en valeur d'une forêt de 450.000 hectares aurait donc nécessité une mise de fonds que l'Administration algérienne, ne disposant, au début de l'occupation, que de faibles ressources, ne pouvait effectuer. Elle dut donc en aliéner une bonne partie. Il reste actuellement 275.000 hect. gérés par l'Etat, qui sont presque complètement exploités, et dont la production annuelle atteint 12 à 13.000 tonnes. Si l'on ajoute à cette production celle des forêts privées, qui est de 20 à 30.000 tonnes, on arrive à un minimum d'une quarantaine de mille tonnes, représentant le total des ressources de l'Algérie.

L'existence de ces richesses, la production rapidement accrue des forêts algériennes, ne pouvaient qu'encourager l'industrialisation sur place d'une partie au moins du liège récolté. La moitié de la production algérienne est mise en oeuvre par l'industrie locale, qui compte plus de 80 ateliers situés à proximité des forêts et emploie 4.000 ouvriers. Certains de ces établissements ont la proportion de véritables usines : un d'eux, à Bône, occupe 850 à 1.000 personnes; un autre, à Alger, en emploie plus de 300 ; un troisième, à Azazga, en Kabylie, en compte 281.

L'industrie algérienne du liège fabrique le plus généralement les objets les plus divers : bouchons, carrés, disques, ustensiles de pêche, tapis de bain, etc... Mais il est des établissements qui sont spécialisés dans la préparation du liège pour la vente, préparation indispensable avant toute utilisation ; le produit obtenu après râclage, bouillage et pressage du liège marchand, puis découpage et triage suivant la qualité et l'épaisseur, prend le nom de liège en planches régulières. L'industrie en livre à l'exportation 15 à 20.000 tonnes.

Les débris provenant de la fabrication du liège sont exportés par les usines algériennes, qui en expédient à l'extérieur 12.000 tonnes. Notons enfin qu'après avoir satisfait aux besoins de la consommation locale, les manufactures livrent à l'exportation 1.200 à 1.500 tonnes de bouchons et 2 à 400 d'ouvrages divers.

Les produits qui n'ont pas été utilisés par l'industrie sont exportés : on compte 15 à 20.000 tonnes de liège vierge et, 3.000 tonnes de liège marchand non préparé (liège brut proprement dit).

Les exportations algériennes atteignent au total 45 à 50.000 tonnes, représentant une valeur de plus de 90 millions de francs.

Nous avons énuméré plus haut quelques utilisations du liège. Il en est d'autres qui, depuis quelques années, ont pris une grande importance.

Telle par exemple l'industrie du *linoléum* : ce produit est un mélange de poudre de liège, d'huile de lin et de siccatif qu'on étend sur une toile ou sur du papier ; celle des *briques* et des *panneaux* isolants, fabriqués en comprimant du liège granulé additionné d'un liant (chaux, plâtre, goudron, etc...), qui utilisent la double propriété du liège d'être mauvais conducteur de la chaleur et d'amortir les sons, et dont on se sert pour le revêtement intérieur des appartements et des chambres frigorifiques. Ces produits permettent d'employer bon nombre de lièges réputés autrefois de rebut : liège mâle, débris et déchets provenant des autres industries. Enfin, les produits trop minces pour la bouchonnerie trouvent leur utilisation dans la fabrication des rondelles qu'on applique au fond des capsules métalliques servant au bouchage des bouteilles.

Ce rapide examen des emplois multiples du liège laisse entrevoir l'intérêt considérable de ce produit, avec lequel rien ne se perd.

#### IV. — Produits forestiers divers

Nous ne quitterons pas les forêts algériennes sans passer une revue rapide des richesses, autres que le liège, qu'elles recèlent.

Richesses peu importantes, d'ailleurs, qui sont encore loin d'avoir la valeur du liège, mais dont l'exploitation rationnelle ne peut qu'être profitable.

On compte, en effet, un peu plus de 3 millions d'hectares de forêts. Mais encore faut-il ajouter que la forêt algérienne

n'a souvent rien de comparable avec la forêt française, avec la forêt européenne d'une façon générale. Quelques peuplements, il est vrai, rappellent les hautes futaies de nos pays, mais ils sont rares. Le plus souvent ce ne sont, au milieu d'un taillis plus ou moins épais ou de simples broussailles, que quelques bouquets d'arbres, ou des arbres isolés; certains sont vigoureux, d'autres sont malingres. Un simple maquis est parfois réputé forêt. Bien plus qu'une formation végétale, la forêt est en Algérie une entité administrative.

Il n'en reste pas moins que, mise en valeur dans ses peuplements les plus denses et les plus accessibles, cette forêt peut fournir une variété de produits assez considérable. Les essences qui la constituent sont nombreuses : on y trouve, outre le chêne-liège, plusieurs autres variétés de chênes (zéens, afarès, kermès, chêne-vert), des pins, des cèdres, des thuyas. Mis en coupe, on assure que ces peuplements pourraient fournir 350.000 tonnes de bois d'œuvre et 100.000 tonnes de charbon de bois. L'Algérie, qui importe 70.000 tonnes de bois d'œuvre, pourrait non seulement satisfaire à ses besoins, mais encore peut-être devenir exportatrice.

La mise en valeur des forêts est loin d'avoir atteint ce degré de perfection : l'évacuation des produits est en effet difficile, faute de chemins suffisants, et les frais de transports grèvent souvent la marchandise de charges trop élevées. En présence des dépenses qu'aurait entraînées cette mise en valeur, l'Etat a dû aliéner une partie des forêts. Ce qui reste à l'Etat, néanmoins, a été en grande partie mis en exploitation : les coupes de bois sont amodiées à des particuliers, qui en extraient 30.000 mètres cubes de bois d'industrie, 150.000 stères de bois de chauffage, 125.000 traverses de chemin de fer, cent vingt-cinq mille perches, 2.000 tonnes d'écorces à tan et 20.000 tonnes de charbon. Si l'on y ajoute les produits des forêts privées, pour lesquelles les chiffres sont inconnus, on se rend compte cependant que l'Algérie est en mesure de trouver sur place une partie des produits forestiers qui lui sont nécessaires.

En dehors du liège, dont on a parlé plus haut, un des produits les plus intéressants de la forêt algérienne, et qui alimente un commerce d'exportation de 4 à 5 millions de francs, est l'écorce à tan. De nombreuses essences algériennes sont en mesure de la fournir : le chêne-liège, dont la partie interne de l'écorce est tannifère — la partie

externe étant constituée par le liège, — le chêne-vert, le chêne kermès, dont la racine fournit l'écorce amère ou garouille, le chêne zéen et le pin d'Alep.

L'exploitation des écorces à tan fut longtemps, faute d'une législation forestière suffisamment sévère, cause que bon nombre d'arbres furent abattus et que les peuplements, non reboisés, diminuèrent progressivement. On comptait que, de 1870 à 1877, les seuls ports de Bône, de Philippeville et de Collo avaient embarqué, surtout à destination de l'Italie et de l'Angleterre, plus de 50.000 tonnes d'écorce à tan de chêne-liège ; plus d'un million d'arbres avaient été détruits durant le même temps.

Cette exploitation ruineuse a heureusement pris fin depuis longtemps. Grâce à une réglementation sévère des coupes de bois et du colportage des produits forestiers, la production des écorces à tan est devenue plus rationnelle. Elle est également moins élevée. Les exportations annuelles atteignent 7.000 tonnes environ.

C'est surtout l'Italie qui profite de cette production ; c'est elle, il faut le dire, qui l'a fait naître ; elle achète en Algérie, chaque année, 5.000 tonnes. La France vient ensuite, avec 500 à 1.000 tonnes. Les expéditions en Belgique, bien que faibles (3 à 400 tonnes), sont régulières ; bien moins constantes, mais souvent plus considérables, sont celles à destination du Portugal et de l'Angleterre.

Il est à prévoir que la demande en écorces à tan sera de plus en plus importante. La production algérienne sera-t-elle en mesure d'y satisfaire ? En dehors des écorces à tan, d'autres produits du sol algérien contiennent du tanin en forte proportion : il suffirait de les exploiter rationnellement, voire de multiplier les plantes qui les fournissent. Tels sont le tezera, le retam, arbustes assez répandus, le takaout, galle produite par un insecte sur un tamarix du Sahara ; les tanneurs indigènes emploient ces produits ; les tanneries européennes pourraient les utiliser en grande quantité.

Une autre production intéressante en Algérie est celle des souches de bruyère. Les forêts algériennes, et principalement celles de Kabylie, contiennent de nombreux pieds d'une bruyère arborescente qui peut atteindre jusqu'à six mètres de hauteur. Les souches sont formées d'un bois très serré, très dur, employé dans la fabrication des pipes.

On estime à 4 ou 5.000 le nombre d'indigènes occupés à leur extraction.

Des scieries, situées en pleines régions de production, débitent les souches en planches, puis découpent des ébauches ayant le profil de pipes: ces ébauches portent le nom d'ébauchons. On compte dans la colonie plus de trente ateliers, souvent fort importants, qui emploient un total de 1.200 ouvriers. Leur production annuelle est de 2 à 3 millions d'ébauchons, représentant un poids de 3 à 5.000 quintaux.

Le finissage de la pipe ne s'effectue pas en Algérie : c'est en France, dans le jura (à Saint-Claude), et aux États-Unis que les ébauchons sont tournés et transformés en pipes. L'industrie algérienne se contente actuellement de la fabrication de l'ébauchon. Bien que de création récente, elle occupe sur tous les marchés une place de premier plan, et l'on estime que la production algérienne d'ébauchons est supérieure à la moitié de la vente mondiale.

Les exportations d'ébauchons atteignent annuellement 4 à 5.000 tonnes ; elles ont dépassé, certaines années, 6.000 tonnes. Leur valeur est de 10 à 15 millions de francs par an. Le principal client de l'Algérie est de beaucoup la France, qui achète 3 à 4.000 tonnes ; les États-Unis, de leur côté, s'inscrivent pour 2 à 300 tonnes.



Fig. 20. — L'EXPÉDITION DES PRODUITS ALGÉRIENS

Des fûts alignés sur les môles attendent leur embarquement au port d'Alger.

## DEUXIÈME PARTIE

### LES PRODUCTIONS ANIMALES

#### CHAPITRE PREMIER

#### L'élevage et ses produits

Lorsqu'on parle de l'élevage en Algérie, il ne saurait être question d'établir la moindre comparaison avec celui qui se pratique en France et en Europe. Si les mêmes animaux, ou à peu près, constituent le cheptel algérien, les méthodes de production sont toutes différentes. Elles ne sont pas meilleures, bien au contraire ; les résultats qu'elles donnent sont souvent décevants, mais il est juste de dire que les conditions particulières du milieu et de l'existence des populations les ont faites telles qu'elles sont aujourd'hui.

La colonisation n'a eu jusqu'à présent que peu d'influence sur l'élevage algérien. Les colons — nous ne disons pas l'administration — se sont en général désintéressés de cette branche de la production agricole et ne s'y livrent qu'assez rarement. Or, en matière d'amélioration des méthodes indigènes, les conseils ne suffisent pas : il faut à l'indigène l'exemple, il importe qu'il voie près de lui les résultats obtenus par l'emploi de procédés meilleurs. Et l'exemple des colons, en l'occurrence, lui manque presque totalement.

Sur les onze millions d'animaux qui constituent actuellement le troupeau algérien, dix millions appartiennent aux indigènes : ce sont donc leurs méthodes d'élevage qui jouent en Algérie le rôle principal et influent sur le développement du cheptel.

Ce qui caractérise le plus l'élevage algérien, c'est la transhumance continue des troupeaux, à la recherche de pâturages plus riches. Le mode d'existence de l'indigène

est, la plupart du temps, le nomadisme ; les populations sédentaires sont la minorité, elles sont établies dans des régions bien délimitées : la Kabylie et l'Aurès. Les autres n'ont pas de domicile fixe : tantôt elles se déplacent dans un rayon très faible, tantôt elles font chaque année des déplacements considérables. Est-ce le troupeau qui suit la tribu, ou la tribu qui suit le troupeau ? Il semble que le dernier cas soit la vérité.

Pour l'indigène, en effet, le bétail est la principale ressource, à des degrés différents, bien entendu, selon les régions. Il se nourrit du lait et de la viande; avec la laine ou les poils, il tisse des vêtements, des tapis, des tentes ; la peau lui sert à confectionner des chaussures, des courroies, des harnachements. Ce qu'il n'utilise pas, il le vend, pour se procurer les rares produits qui lui manquent : des dattes, du grain, quelques outils. Son troupeau est donc sa véritable richesse. Que, dans certaines régions particulièrement fertiles, il se livre par surcroît à la culture, cela n'a rien d'étonnant ; mais, bien souvent – et cela se produit chez les grands nomades – l'indigène ne possède pas de champ déterminé : il sème là où il se trouve, là où la tribu s'est momentanément installée; une fois terminée la récolte, la tribu part vers d'autres destinations.

Car le climat de l'Algérie est tel qu'il rend presque obligatoire la transhumance des troupeaux. Les longues périodes de sécheresse, en particulier sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara, est cause que la végétation s'appauvrit très rapidement et que les pâturages, dès le milieu de l'été, parfois même avant, ne sont plus en mesure de nourrir les animaux. Il est donc indispensable que les troupeaux soient conduits dans des régions plus fortunées, où les parcours contiennent encore quelques pousses d'herbe : les tribus des vallées et des plaines s'en iront, l'été, en montagne, les tribus du Sud, délaissant leurs pâturages desséchés, remonteront vers le Nord; d'autres iront de l'Est à l'Ouest, d'autres de l'Ouest à l'Est. Si bien qu'on assiste à une migration continue, d'un point à l'autre de l'Algérie, de populations entières. Il n'est pas jusqu'aux sédentaires qui n'iront estiver en montagne, où la fonte des neiges ou des pluies plus abondantes nourrissent une végétation abondante. Et, en automne, tous rejoindront leur point de départ, où ils retrouveront les pâturages reconstitués.

La chose n'est pas particulière à l'Algérie. Tous les pays qui jouissent d'un climat méditerranéen, humide en hiver, sec en été, enregistrent cette transhumance. En France ne

voit-on pas, à la fin du printemps, les moutons de la Crau gagner les pâturages des Alpes ? N'assiste-t-on, pas, en Corse, à cette migration des populations du littoral vers les montagnes ?

Mais ce qui se pratique sur une petite échelle en France revêt parfois, en Algérie, une ampleur remarquable. Des tribus du Sud effectuent parfois, de leur point d'hivernage à leur région d'estivage, des parcours de plusieurs centaines de kilomètres : les Laarba, par exemple, qui, partis de plus loin qu'Ouargla où ils ont hiverné, remontent jusqu'à l'Ouarsenis, couvrent deux fois dans l'année un parcours de plus de 500 kilomètres.

Dans ces transhumances continues, il est évident que les animaux ne peuvent être abrités. Ils vivent toujours en plein air, soumis à toutes les intempéries. Si des tempêtes surgissent, ou des froids rigoureux, la mortalité est considérable. Pour les garantir du froid, les bergers n'ont trouvé qu'un moyen: les maintenir en mouvement, même la nuit, les faire tourner en rond. Et si, par surcroît, l'été a été sec, réduisant à rien les pâturages, les animaux, amaigris, sans résistance, meurent par milliers: pour plusieurs années, le troupeau est compromis.

On conçoit qu'un tel régime, s'il a l'inconvénient de maintenir le cheptel à un taux plutôt faible, a eu toutefois l'avantage de créer des animaux d'une grande rusticité, d'une endurance à toute épreuve, qui supportent avec aisance les fatigues et les privations. À cet égard, le troupeau algérien est remarquable ; amélioré, il peut donner des produits supérieurs.

Il existe, il est vrai, dans les populations sédentaires, un élevage un peu moins pénible pour les animaux : l'hiver, ceux-ci sont gardés à l'étable, et ne vivent au pâturage que le printemps venu. Encore ce régime est-il loin d'être parfait : les étables sont sales, étroites, mal aérées, et la nourriture est réduite à fort peu de choses, des feuilles et des brindilles, en quantité insuffisante.

La répartition de ce troupeau, suivant les espèces, est fonction de la végétation dont il peut disposer : au Nord, dans le Tell, où existent souvent de belles prairies, où les animaux, la moisson terminée, peuvent pacager dans les chaumes, on rencontre les espèces les plus exigeantes : bœufs, chevaux, avec quelques moutons. Sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara où ne pousse qu'une maigre végétation vite épuisée, des broussailles, un peu d'herbe tendre sous les touffes d'alfa, ce sont les moutons, les cha-

les chèvres, peu exigeants, qui sont les plus répandus. Du Nord au Sud, chevaux et bœufs voient leur nombre diminuer : il y a 160.000 chevaux et 875.000 bovins dans l'Algérie du Nord; on en compte respectivement 5 à 6.000 et 25.000 seulement dans les territoires du Sud La densité des chameaux, par contre, s'accroît en même temps : 35.000 dans le Nord, 140.000 dans le Sud.

### I. — Le mouton et la laine

Grâce à la grande étendue de ses régions steppiennes, l'Algérie est éminemment favorable à l'élevage du mouton. Seule une espèce aussi peu difficile peut convenir aux maigres pâturages, qui sont en majorité sur les Hauts-Plateaux, qui forment la règle dans le Sahara, que l'on rencontre trop souvent dans le Tell. Il constitue, en bien des contrées, l'unique richesse, richesse inappréciable pour les habitants qui en vivent. Lait, viande, peau, laine, tout leur est utile ; le mouton pourvoit à leur nourriture, à leur habillement, à leur logement ; il est, par lui-même et par ses dépouilles, une monnaie d'échange qui leur permet de se procurer les objets qui leur sont nécessaires. A lui seul, le troupeau ovin de l'Algérie représente un capital voisin de 1 milliard de francs.

Cette particularité de l'Algérie a fait souvent dénommer la colonie le « pays du mouton ». Sans le mouton, des millions d'indigènes seraient sans ressources, d'immenses espaces seraient improductifs.

Le troupeau ovin algérien est éminemment variable. La mortalité est souvent considérable, causée par les intempéries ou les épizooties : sans soins d'aucune sorte, laissés à leur seul destin, les animaux meurent par milliers, par centaines de mille. Surviennent plusieurs bonnes années, la reconstitution est aussi rapide, car les brebis, très prolifiques, font fréquemment deux portées par an.

Aussi voit-on, en un an ou deux, l'effectif diminuer d'un million de têtes, pour regagner presque aussi rapidement les pertes subies.

On assiste cependant, depuis quelques années, et notamment depuis la guerre, à une diminution progressive du cheptel ovin: de 8 à 10 millions de têtes avant la guerre, il n'est plus actuellement que d'un peu plus de six millions. Faut-il voir là une régression de l'industrie



*Fig. 21. — MOUTONS ALGÉRIENS*

On remarquera la longueur des membres de ces marcheurs infatigables et l'épaisseur de la toison qui les protège contre les intempéries.



*Fig. 22. — UN TROUPEAU À L'ABREUVOIR, SUR LES HAUTS-PLATEAUX*

pastorale, ou simplement une diminution passagère due à une série d'années calamiteuses ? Il est assez difficile de se prononcer.

Quoi qu'il en soit, il est évident que, dans la période qui a suivi la guerre, une série de mauvaises années ont été néfastes pour le troupeau : 1920, 1922 et 1926 furent particulièrement défavorables. De 1919 à 1921, le troupeau perdait 2.200.000 têtes, de 1921 à 1923, près d'un million, soit un total, en quatre années, de plus de 3 millions de têtes. Pour se rendre compte, toutefois, de la rapidité avec laquelle le troupeau se reconstitue, on dira que, de 1923 à 1925, on enregistrait un gain de plus de 1.100.000 animaux.

Il est assez difficile de donner une répartition de ce troupeau : on ne peut, en raison des différents mouvements migrateurs, très importants, qui le font passer d'un département dans un autre, des Territoires du Sud dans les départements du Nord, donner une idée exacte de sa situation générale. Il est possible, toutefois, d'indiquer cette répartition pendant l'hivernage, époque pendant laquelle sont effectués les recensements. On compte, à ce moment, 1 million d'animaux dans le département d'Alger, 1.500.000 à 1.600.000 dans le département d'Oran, 1.700.000 dans celui de Constantine, près de 2 millions dans les Territoires du Sud. On arrivait, au dernier recensement, à un total de 6.200.000 moutons. Ce chiffre est bas, mais le troupeau, très éprouvé à la fin de 1926, ne se reconstitue que lentement, à raison de 7 à 800.000 têtes par an ; nul doute que, si les conditions sont encore favorables pendant plusieurs années, on arrivera en peu de temps, trois ou quatre ans peut-être, au chiffre de 8 millions qui constituait la moyenne avant la guerre. N'a-t-on pas vu, de 1881 à 1891, soit en dix années, le troupeau passer de 6 à 11 millions de têtes ?

L'élevage du mouton, comme d'ailleurs les autres élevages, n'intéresse guère le cultivateur européen. C'est à tort peut-être qu'il néglige cette source de revenus si précieuse dans l'agriculture française : le mouton, et surtout le mouton algérien, est en effet d'un entretien peu difficile, il se contente d'une nourriture précaire et vit très bien dans les chaumes et lespacages maigres; il donne, au surplus, un fumier abondant; et ce n'est pas peu de chose dans une exploitation agricole; enfin, sans être un gros supplément de dépense, il fournit une masse de produits d'une venté rémunératrice: laine, viande, peau, lait, tout cela trouve un débouché illimité, à une époque surtout où le troupeau ovin

diminue en France et ne s'accroît pas, dans le monde, dans la même proportion que les besoins.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas en Algérie d'élevages européens. Il y en a au contraire de fort bien tenus, mais ils sont rares. Les sept centièmes du troupeau — cette proportion a peu varié depuis fort longtemps — sont entre les mains des Européens. Sur ces 4 à 500.000 animaux, quelques-uns appartiennent à des races importées de France, d'autres sont les produits de croisements de ces races avec les races indigènes. Ces croisements ont donné de bons résultats, sans doute, mais les animaux se montrent en général moins résistants que leurs congénères du pays ; il leur faut, en hiver, vivre à l'étable; quant à leur faire endurer les mêmes fatigues, il n'y faut pas songer.

Aussi n'est-ce pas l'élevage complet que pratique, dans la majorité des cas, le colon. Il se contente d'acheter, à la fin de l'hiver, sur les marchés indigènes, des animaux maigres qu'il engraisse pendant le printemps, ou sur ses chaumes au début de l'été ; puis il les livre à la boucherie ou à l'exportation. Parfois il achète des brebis pleines et se livre à la production d'agneaux de lait. Mais, dans un cas comme dans l'autre, son rôle se borne à celui d'intermédiaire entre l'éleveur indigène et la consommation : ce n'est pas de l'élevage, c'est en quelque sorte une industrie.

Le mouton indigène se prête admirablement à l'engraissement ; il n'a pas, évidemment, les qualités bouchères de certaines races européennes, son rendement en viande n'est pas élevé, mais, accoutumé à vivre de peu, il profite rapidement d'une alimentation abondante : il suffit de quelques mois, de quelques semaines, pour faire d'un animal efflanqué, exténué par des marches de centaines de kilomètres, un animal bien en chair, apprécié par la boucherie métropolitaine.

Car le mouton algérien trouve en France un très important débouché. L'Algérie expédie en France chaque année, d'avril à octobre, le dixième environ de son troupeau ovin, plus de 600.000 têtes actuellement, certaines années le double. C'est, pour la Métropole, un sérieux appoint, car son cheptel ovin, qui comptait autrefois 15 millions de têtes, n'en compte plus qu'une dizaine de millions; c'est, pour l'Algérie, un énorme profit : 100 à 200 millions de francs par an. 10 à 15 millions de kilos de viande nette sont ainsi expédiés en France, où ils sont consommés sur les principaux marchés, de Marseille, de Lyon, de Paris, et jusque dans le Nord et l'Est.

La consommation locale est elle-même considérable. La viande de mouton est en effet, pour nombre de régions, la seule viande de boucherie. Rien ne permet de l'évaluer à coup sûr, mais elle atteint certainement plusieurs millions de têtes. Toujours est-il que l'Algérie n'importe jamais de moutons pour les besoins de sa boucherie. Les 100.000 ovins que l'on relève dans les statistiques d'importation viennent du Maroc oriental et ne font que traverser l'Algérie pour être embarqués, à destination de la France, dans les ports oranais ; ils ne restent pas dans la colonie, si ce n'est quelques semaines pour y être engraisés.

Mais si, au point de vue de la boucherie, le mouton joue un rôle de premier plan, il ne faut pas négliger ses produits qui, au compte de l'exportation, s'inscrivent pour une somme au moins égale à celle des expéditions d'animaux vivants.

Aujourd'hui que la France, outillée pour mettre en œuvre de grandes quantités de laine, doit faire appel à l'importation pour le tonnage que ne produit plus son troupeau amoindri, le développement de l'élevage ovin en Algérie est au premier plan des préoccupations des milieux économiques métropolitains.

Les moutons algériens fournissent une laine de bonne qualité qui trouve facilement des débouchés sur les marchés lainiers de Mazamet et du Nord de la France. La tonte produit annuellement entre 150 et 200.000 quintaux de laine, dont un peu moins de la moitié est utilisé sur place : la fabrication indigène des tapis, des tentures, des vêtements en absorbe une bonne partie ; les industries européennes du tapis et de la literie prennent le reste. Quant aux quantités disponibles, une centaine de mille quintaux, elles sont livrées à l'exportation ; leur valeur oscille autour de la centaine de millions. Il faut ajouter aux produits de la tonte les peaux en toison provenant de l'abatage des animaux ; bon an mal an il en est exporté une trentaine de mille quintaux, d'une valeur de 30 à 40 millions de francs.

Reste la peau délainée. Elle ne fait pas, à l'extérieur, l'objet d'un commerce important, car elle est en majeure partie utilisée sur place et transformée en cuir par les nombreuses tanneries indigènes et par d'importantes tanneries européennes. Les exportations de peau représentent en moyenne 250 quintaux par an.

Voilà passée en revue rapidement une des plus importantes productions algériennes, celle du mouton. Sa valeur

économique est incontestable, aussi les pouvoirs publics s'attachent-ils à donner une ampleur plus considérable au développement de cet élevage : la tâche n'est pas aisée, car il y a à vaincre l'inertie de la population indigène, qui détient la presque totalité du troupeau, et qui tient farouchement à ses vieilles traditions. Mais des mesures appropriées, en voie de réalisation, telles que la constitution de réserves fourragères pour la mauvaise saison et l'aménagement des points d'eau où les troupeaux transhumants trouveraient facilement à s'abreuver, sont susceptibles d'accroître encore la production ovine, et pourraient, dans peu de temps, permettre de doubler facilement l'effectif actuel.

Quoi qu'il en soit, l'élevage algérien, si élémentaire soit-il, permet, tout en satisfaisant en grande partie aux besoins de la consommation locale, d'alimenter un commerce d'exportation de près de 400 millions de francs, représentant le dixième de la valeur des exportations totales de la colonie. Si l'on défalque de ce chiffre une somme de 60 à 80 millions, représentant les importations de moutons, de peaux de mouton, de laine et d'articles en laine, il reste à l'Algérie un bénéfice de plus de 300 millions de francs : à coup sûr, il est peu de productions, à part la vigne, qui fassent entrer en Algérie une somme aussi considérable.

Les tapis. — Il n'est pas possible, lorsqu'on parle de mouton et de laine d'Algérie, de ne pas dire quelques mots d'une très ancienne industrie, aujourd'hui florissante, qui est la conséquence de la présence dans le pays d'un important troupeau ovin. Nous voulons parler de l'industrie du tapis.

Longtemps familiale, destinée à une faible consommation locale, la fabrication du tapis est entrée maintenant dans une phase industrielle. En dehors de la fabrication indigène, qui est considérable mais que rien, jusqu'à présent, n'a permis d'évaluer, la valeur des ventes effectuées par les manufactures de quelque importance s'élève annuellement à 30 ou 40 millions de francs.

Cette industrie ne semble pas d'une implantation récente ; il est vraisemblable que de tout temps le Berbère a fabriqué des tissus à destination de tapis dont les dessins et les couleurs nous ont été transmis par une longue tradition. Mais l'on doit à l'invasion arabe l'introduction du tapis à points noués, d'origine asiatique relativement récente. Les conquérants arabes enseignèrent cet art aux tribus berbères soumises ; il y eut pénétration des deux inspirations,

l'une berbère, l'autre orientale, et des dessins et des coloris nouveaux naquirent de cette fusion.

Cette fabrication, confiée aux femmes et aux fillettes, qui utilisaient à cet effet les laines du troupeau familial, teintes avec des plantes spontanées, fut d'abord limitée aux seuls besoins de la famille ou de la tribu. Mais bientôt il y eut surproduction, et le tapis devint une monnaie d'échange de plus haute valeur que la laine ou la peau. La production de certaines tribus était renommée, recherchée dans toute l'Afrique du Nord, et la réputation du tissu de laine algérien s'étendait, dès le IX<sup>ème</sup> siècle, dans tout le monde méditerranéen. Aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la France importait déjà des tapis du Maghreb. D'importants marchés existaient dans le pays et, au moment de l'occupation française, la foire annuelle d'Alger était largement approvisionnée en tapis de toutes sortes et de toutes provenances.



Fig. 23. — UNE MANUFACTURE DE TAPIS

Les ouvrières, assises devant les métiers, suivent le dessin sur des cartons suspendus auprès d'elles.

Mais non guidée, non renouvelée, laissée à l'inspiration maladroite de femmes ignorantes et sans goût, cette fabrication était au point de vue artistique en pleine décadence au début du siècle dernier. Néanmoins, grâce

à l'habile main-d'œuvre indigène, grâce aussi à l'existence de certaines traditions relatives à la fabrication et à la teinture, il était facile de faire renaître l'industrie algérienne du tapis, de lui infuser un sang nouveau. En même temps que s'ouvraient de vastes ateliers groupant des centaines d'ouvrières indigènes, des écoles spéciales étaient créées pour enseigner aux fillettes du pays la technique de cette fabrication.

La renaissance du tapis algérien est maintenant chose faite. Il existe une importante industrie, répartie sur tout le territoire. Plus de 300 ateliers occupent actuellement un personnel qu'on peut évaluer à 3.000 ouvriers et ouvrières : c'est dire sa valeur sociale et l'appoint considérable de travail et de salaire qu'elle distribue à la main-d'œuvre indigène. Les manufactures possédant 100, 200 métiers sont courantes; il en est une, à Alger, qui occupe 700 ouvrières.

L'industrie familiale indigène, sous cette impulsion, connaît un nouvel essor. Il n'est pas possible de connaître le nombre de métiers qu'elle utilise, mais on peut indiquer, pour donner une idée de son importance, qu'une enquête privée a révélé l'existence, à Kalaâ seulement, de plusieurs centaines de métiers fabriquant plus de 40.000 mètres de tapis.

Dans le commerce des tapis, la production algérienne a acquis une place de choix, qu'elle doit à l'excellence de sa fabrication, à sa valeur artistique, à sa variété et aussi à son prix peu élevé relativement à ses concurrents de Perse et de Turquie, qui la met à la portée des bourses moyennes.

Aussi les exportations sont-elles chaque année plus importantes : de 100 quintaux à peine au début du siècle, elles quadruplaient en 1910 ; elles dépassent maintenant 2.000 quintaux, valant une quinzaine de millions. La France en prend la plus forte quantité, mais les débouchés se font de plus en plus importants à l'étranger : l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la Belgique, la Hollande. la Scandinavie peuvent être cités parmi les meilleurs clients de l'Algérie.

## II. — Les autres produits de l'élevage

Si le mouton est le principal élément de l'élevage algérien. on ne saurait négliger les autres productions animales de la colonie. Bien que moins importantes, elles rendent aux

populations algériennes d'éminents services, tant par les produits qu'on en tire que par le travail fourni par les animaux.

A des degrés différents, elles sont également utiles à l'économie algérienne. Aussi semble-t-il difficile de les classer suivant leur importance relative ; le nombre des animaux de chaque espèce nous imposera l'ordre suivant lequel nous les citerons.

Après le mouton, la chèvre est en Algérie l'animal le plus répandu. Comme lui, elle fait partie du cheptel de l'indigène, qu'elle suit dans tous ses déplacements. Mais elle est, plus que le mouton, répandue à peu près également sur tout le territoire algérien, proportionnellement à l'importance des populations indigènes, plus dense dans le département de Constantine que dans ceux d'Alger et d'Oran.

On a surnommé la chèvre, en France, la « vache du pauvre » ; il n'est pas d'expression plus juste pour l'Algérie ; chaque famille d'agriculteurs indigènes possède en effet une chèvre, sinon plusieurs : on compte, dans le département d'Alger, une chèvre pour 3 indigènes, dans ceux d'Oran et de Constantine, pour 2 ou 3 indigènes; elle fournit en abondance son lait au petit cultivateur, qui se nourrit encore de la viande des chevreaux ; la peau et les poils sont recherchés et se vendent facilement. Rustique, peu exigeante sous le rapport de la nourriture, elle ne coûte presque rien à son propriétaire et lui fournit un complément de ressources. Là où le mouton se nourrit d'herbes, la chèvre recherche les feuilles et les jeunes pousses d'arbres ; l'un et l'autre peuvent paître au même endroit sans se gêner. Elle sera même plus à sa place que lui dans les districts forestiers.

Elle est malheureusement l'ennemie des forêts, et l'on peut, au même titre que les incendies, la considérer comme la dévastatrice des massifs forestiers qui couvraient autrefois les régions montagneuses de l'Algérie.

On compte, en moyenne, 3 à 4 millions de chèvres en Algérie; ce troupeau est presque entièrement entre les mains des indigènes, et les Européens n'en possèdent guère que les 2 à 3 %. Il fournit à l'exportation peu d'animaux vivants, 2 à 3.000 têtes en moyenne, mais les peaux et les poils sont fort demandés à l'étranger, et une moyenne de 20.000 quintaux des unes et de 2 à 3.000 des autres sont expédiés chaque année vers différentes destinations ; la

valeur de ces envois atteint une quarantaine de millions de francs.

Les bovidés sont au nombre de 900.000 à un million. Plus exigeants que le mouton et la chèvre, leur aire de dispersion est surtout le Tell, où l'on rencontre la presque totalité de l'effectif. Le bœuf d'Algérie est petit, mais sa rusticité est remarquable et il rend de grands services, par son travail, à l'agriculteur du pays. Il est, de plus, d'un assez bon rendement à la boucherie, surtout lorsqu'il a été amélioré dans les élevages européens, ce qui est le cas de la race sélectionnée de Guelma. Des essais de croisements avec le zébu de Madagascar et avec certaines races bovines



Fig. 24. — BOVINS ALGÉRIENS SUR UN MARCHÉ INDIGÈNE  
On se rend compte de la petite taille de ces animaux.

particulièrement rustiques de la Métropole ont donné de bons résultats, à tous les points de vue, mais n'ont pas été généralisés.

La race algérienne fournit assez peu de lait, aussi a-t-on dû introduire, pour l'alimentation des villes, des vaches laitières de France, qui exigent des soins tout particuliers. La production des produits laitiers est cependant insuffisante et nécessite l'importation de 50 à 60.000 quintaux de lait, de beurre et de fromage, pour une valeur d'une soixantaine de millions.

En contre-partie, le troupeau bovin de l'Algérie fournit à l'exportation un contingent de 20.000 quintaux de peaux de bœufs, de 1.000 à 2.000 quintaux de peaux de veaux et de 2 à 3.000 animaux vivants, représentant une vingtaine de millions.

Nous citerons ensuite le chameau. Il est la bête de somme du Sahara et des Hauts-Plateaux comme le bœuf est celle du Tell. On l'a surnommé avec juste raison le « vaisseau du désert ». D'une sobriété remarquable, d'une grande endurance à la fatigue, pouvant, lorsqu'il a été spécialement dressé, atteindre de grandes vitesses, il rend de grands services à l'indigène du Sud. C'est la monture du guerrier du désert, rapide et endurante; c'est aussi, par excellence, l'animal de bât de la caravane.

On compte actuellement 175 à 200.000 chameaux, uniquement répandus dans le Sahara et sur les Hauts-Plateaux. C'est un animal élevé exclusivement par l'indigène : tout au plus compte-t-on 5 à 600 animaux appartenant aux Européens. Son rôle économique, d'ailleurs, réduit au transport dans les régions steppiennes et désertiques, perd de son importance, et le développement de l'automobile et des chemins de fer n'est pas pour peu de, chose dans la régression de l'élevage camelin.

On n'utilise guère, parmi les produits du chameau, que le poil. Mais il rend aux populations nomades de grands services, pour la fabrication de sacs, de burnous, de bandes de tentes ou de cordes; on l'utilise également, mélangé à de la laine, pour la confection de tapis recherchés, fabriqués en grande quantité à Tlemcen ; les coloris de ces tapis, variant du blanc au brun foncé, sont très agréables à l'œil.

L'âne est aussi, pour l'indigène, une bête de somme fort intéressante. La race algérienne est petite, mais résistante, et rend de grands services dans les transports. On compte 300.000 animaux dans toute la colonie.

Plus intéressants, pour l'agriculture européenne, sont les *chevaux* et les *mulets*. On en compte 165 à 170.000 de l'un et de l'autre, répartis pour la plupart dans le Tell. Le cheval fait l'objet, de la part de l'indigène, de plus de soins que tous les autres animaux, car il fut longtemps, pour les Arabes, l'animal de guerre par excellence. Le barbe, qui est le cheval algérien, est une bête assez rustique, très employée dans l'armée d'Afrique, où il constitue la monture de la cavalerie. Il peut être amélioré par des croisements judicieux avec des chevaux arabes ou des animaux de races métropolitaines, comme par

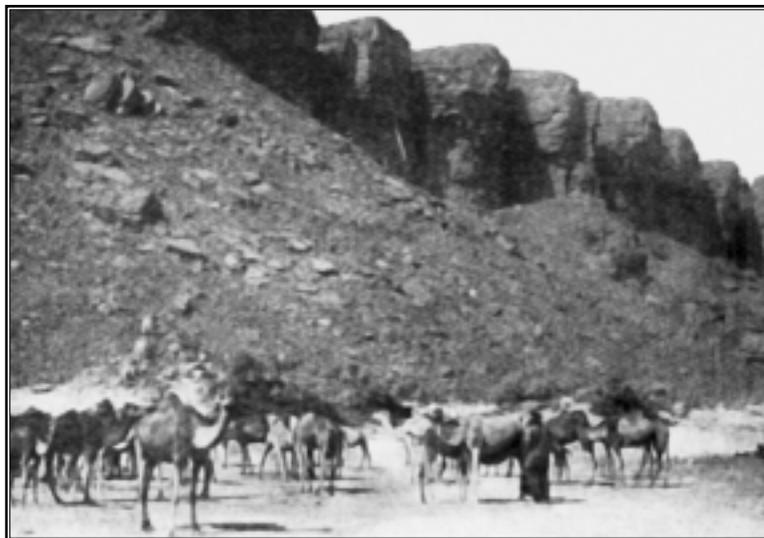


Fig. 25. — TROUPEAU DE CHAMEAUX D'UNE TRIBU TOUAREG DU HOGGAR



Fig. 26. — CHEVAL BARBE

exemple les bretons : les demi-sangs bretons-barbe sont d'excellents animaux de trait utilisés dans bon nombre d'exploitations agricoles européennes.

On leur préfère toutefois le mulet, plus rustique et plus sobre, et dont l'élevage tend à l'emporter sur celui du cheval. Le mulet du pays est petit, mais on emploie de plus en plus, dans cet élevage, le baudet du Poitou ou des Pyrénées, qui donne des animaux de belle taille remplaçant avantageusement le cheval pour les transports ou les travaux agricoles.

L'énumération ne serait pas complète si l'on ne disait aussi quelques mots du porc. L'interdiction dont est frappée par le Coran la viande de cet animal dans l'alimentation fait qu'il n'est pas élevé par les indigènes. Les 90 à 100.000 porcs existant en Algérie appartiennent en totalité aux cultivateurs européens, qui, le plus généralement les élèvent en liberté, et leur font chercher leur nourriture dans les forêts. L'exportation de ces animaux est assez importante ; on l'a vue, certaines années, dépasser 20.000 têtes. Mais le développement de l'industrie frigorifique a eu pour conséquence, dans ces dernières années, de diminuer les exportations d'animaux sur pied et d'accroître proportionnellement les envois de viande de porc.

L'industrie de la basse-cour est peu développée en Algérie, elle est presque uniquement le fait des cultivateurs indigènes, qui n'y apportent d'ailleurs aucun soin. Malgré les efforts de l'Administration pour engager les femmes de colons à entreprendre l'élève de la volaille, l'Européen dédaigne en général cette source de profits. En l'état actuel de cet élevage, l'Algérie exporte néanmoins 30 à 45.000 quintaux d'œufs, valant une cinquantaine de millions de francs.

Il en est de même de l'apiculture, qui pourrait fournir à l'agriculture algérienne, sans donner un énorme surcroît de travail, des revenus intéressants. L'élevage des abeilles est le plus généralement rudimentaire, et les exportations de miel et de cire sont très faibles.

Un gros effort a été fait, dans ces dernières années, pour implanter dans la colonie l'élevage du ver-à-soie. Les hauts prix de la soie, que la puissante industrie lyonnaise doit se procurer en majeure partie en Extrême-Orient, n'ont pas été sans tenter quelques petits colons. Sans être jamais très importante, la sériciculture algérienne peut apporter un appoint intéressant à l'industrie française de la soie. A l'heure actuelle, les exportations ne dépassent pas, en moyenne, 3.000 kilos, valant 2 à 300.000 francs.

Les cuirs et peaux. — Les 11 à 14 millions d'animaux qui constituent le troupeau algérien sont en mesure de fournir, chaque année, 1.200.000 peaux de mouton, 1 million de peaux de chèvre, 200.000 peaux de bovidés et 25.000 peaux de chevaux et de mulets. Une partie seulement est utilisée par la tannerie locale: 7.000 peaux de bovidés, 55.000 de moutons et de chèvres, d'un poids total de 2.000 quintaux. Il reste donc, libres pour l'exportation :

|             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| 21 à 22.000 | quintaux de peaux de bovidés ; |
| 600         | — — de chevaux et de mulets ;  |
| 15 à 20.000 | — — de moutons ;               |
| 15 à 20.000 | — — de chèvres.                |

La France absorbe les 3/4 de ces exportations, 45 à 50.000 quintaux; les pays étrangers s'inscrivent pour des quantités beaucoup moins importantes: les États-Unis, avec 4.000 quintaux, l'Allemagne, avec 3.000, l'Italie, avec 1.500 à 2.000, la Hollande, avec 1.500 ; puis la Belgique, l'Angleterre, la Grèce, l'Espagne, la Bulgarie, la Turquie, le Portugal, etc...

Ces exportations, qui rapportent à l'Algérie plus de 80 millions de francs, ne sont pas le seul profit tiré de la peau des animaux. Il importe également de signaler l'existence d'une importante industrie de la tannerie.

En dehors de la tannerie indigène, qui compte 50 à 60 établissements assez rudimentaires, et fabrique, à part, dans le Sud, le filali, un cuir d'assez mauvaise qualité, pas corroyé, il existe une assez importante industrie dotée d'un outillage moderne. Plus de cinquante fabriques occupent un personnel ouvrier qui dépasse 500 personnes.

La production de la tannerie algérienne peut être évaluée à 1.200.000 kilogs par an, dont 700.000 sont constitués par des cuirs de bonne qualité fabriqués par les établissements européens.

Cette industrie a donné naissance à d'autres industries annexes, comme celle de la chaussure (400 ateliers, 1.400 ouvriers, dont les 15 plus importants fabriquent 3 à 400-000 paires par an), de la sellerie et de la bourrellerie (300 ateliers, 500 ouvriers), de l'article de voyage, de la maroquinerie indigène et européenne.

L'industrie du cuir livre à l'exportation, chaque année, 2 à 3.000 quintaux de peaux préparées, une centaine de mille paires de chaussures, et un millier de quintaux d'ouvrages divers en peau, représentant une valeur totale de 15 à 20 millions. Toutefois, la production locale n'est pas en mesure de satisfaire aux besoins de la consommation du pays, tout au moins pour certains articles ; aussi doit-il

être fait appel à l'extérieur pour une vingtaine de mille quintaux de cuir, 1.500 de chaussures et 3.000 d'autres ouvrages en peau, valant au total une centaine de millions. L'Algérie se trouve donc, de ce fait, en déficit de 80 millions environ, déficit qui se trouve d'ailleurs comblé par les exportations de peaux brutes.

Si l'industrie du cuir était en mesure de mettre en œuvre toute la production algérienne, ce qui ne tardera pas, il est vraisemblable que la colonie, tout en satisfaisant à ses besoins, serait en état d'occuper, dans le commerce mondial du cuir, une place importante et verrait sa balance commerciale, en cet article, pencher nettement du côté des exportations.

Il n'est pas sans intérêt de constater, toutefois, les résultats actuels d'une industrie encore peu développée.

---

## CHAPITRE II

---

### La pêche maritime

L'Algérie possède, sur la Méditerranée, une façade longue de 1.100 kilomètres en ligne droite, dont l'étendue, compte tenu des sinuosités du rivage, atteint 1.300 kilomètres. Elle était donc, de ce fait, prédisposée au développement de la pêche maritime. La Méditerranée est, de plus, une mer chaude, peu agitée de courants, qui entretient, d'un bout de l'année à l'autre, tous les éléments végétaux ou animaux nécessaires à l'alimentation de quantités innombrables de poissons.

En fait, elle est fort poissonneuse : les poissons migrants, entraînés par le courant qui, passant par le détroit de Gibraltar, déverse sans arrêt les eaux de l'Atlantique dans la Méditerranée, y arrivent en bancs serrés, entraînant à leur suite des squales ou des cétacés, parfois même des phoques. Les pêches sont souvent miraculeuses, et les barques rentrent au port pleines à craquer de poissons, les filets rompus par l'abondance de la prise.

On peut donc, s'étonner à bon droit que, lors de l'occupation française, la pêche en mer ait été à peu près inconnue sur les côtes algériennes. Il y a à cela plusieurs raisons. Nous citerons tout d'abord l'aversion qu'éprouvait l'indigène pour la mer, aversion qui, heureusement, dis-

paraît aujourd'hui. Et puis la côte peu découpée n'offre pas d'abris naturels; il a fallu l'intervention de la France pour que des ports soient construits à grands frais ; comment des pêcheurs auraient-ils pu, auparavant, abriter leurs frêles embarcations dans des baies ouvertes à tous les vents et à toutes les tempêtes? Enfin, la dernière cause tient au caractère même de la Méditerranée : c'est une mer sujette à de brusques tempêtes, des tempêtes déordonnées, rapides, qui s'arrêtent aussi vite qu'elles ont commencé, prenant au dépourvu le marin ; on les prévoit difficilement, aussi le pêcheur n'aime pas prendre la mer lorsque le temps est tant soit peu menaçant, s'il dispose surtout de barques mal amarénées. On conçoit donc que la pêche ait autrefois peu tenté l'indigène.

Il fallait l'occupation française pour amener, assez lentement d'ailleurs, la création de cette industrie. Le développement fut peu important tout d'abord : les quelques pêcheurs européens qui vinrent les premiers s'installer sur les côtes algériennes provenaient pour la plupart des plus mauvaises populations maritimes d'Espagne ou d'Italie Paresseux, arriérés, réfractaires à tout progrès, ils se contentaient de pêcher, à quelques centaines de mètres du rivage, les poissons des hauts fonds qui rapidement s'épuisèrent. Car la côte algérienne est ainsi faite qu'après un seuil de faible profondeur qui s'éloigne du rivage d'au plus 200 ou 300 mètres, la sonde révèle aussitôt des bas-fonds considérables. Le poisson blanc, qui vit sur les fonds, est donc peu abondant ; le raclage continu de ce seuil de faible épaisseur ne pouvait donc qu'en amener la destruction.

Aussi tenta-t-on une colonisation maritime comme on avait effectué une colonisation agricole: des villages, des centres de pêche furent créés et peuplés de pêcheurs. Mais ce n'est que depuis une vingtaine d'années, depuis la création d'une inspection des pêches maritimes, que cette industrie a pris un réel développement. Outre que les pêcheurs ont été éduqués, les capitaux métropolitains se sont vivement intéressés à une production algérienne pleine d'avenir.

La Méditerranée, en effet, dans ses zones de grandes profondeurs, contient d'inépuisables richesses en poissons de surface, ou poissons bleus: sardine, anchois, thon, maquereau, bonite, etc... Pour les pêches, il suffit de s'éloigner du rivage, mais l'emploi de navires solides et d'équipages expérimentés est nécessaire.

Le développement a été rapide : à l'heure actuelle, plus de 1.000 bateaux, dont une centaine de vapeurs et de nombreuses embarcations à moteur, emploient un équipage

total de 4 à 5.000 hommes, dont une bonne partie est indigène. La pêche au chalut, à un ou deux bateaux, est fort pratiquée, surtout par les navires de fort tonnage mus à la vapeur ou au moyen de moteurs ; c'est elle qui fournit les plus forts rendements, les trois-quarts environ du produit total.

Les résultats, sans atteindre encore aux chiffres qu'on serait en droit d'espérer, sont néanmoins intéressants : plus de 20.000 tonnes de poissons de toutes sortes sont débarquées annuellement par les pêcheurs algériens :

8.000 à 9.000 tonnes de sardines ; 2.000 à 3.000 tonnes d'anchois ; 1.000 à 1.200 tonnes de maquereaux ; 500 à 600 tonnes de bonites ; 100 à 200 tonnes de thons ; 500 à 600 tonnes de crevettes ; 20 à 30 tonnes de langoustes ; 20 à 30 tonnes de moules et de coquillages ; 7.000 à 8.000 tonnes de poissons et de crustacés divers.

Le rendement est encore faible ; on estime qu'il est, relativement à celui des côtes les plus épuisées d'Europe, dans la proportion de 1 à 35 ou 40.

Quoi qu'il en soit, il permet d'alimenter l'Algérie en poisson frais pendant toute l'année ; le développement des chemins de fer et des communications automobiles, en reliant rapidement le littoral aux points les plus éloignés de l'intérieur, ouvre chaque jour à la pêche des marchés nouveaux.

Mais là ne sont pas les seuls débouchés de cette industrie. Les services maritimes rapides qui relient l'Algérie avec les pays de l'extérieur lui permettent encore d'alimenter un commerce d'exportation intéressant : un millier de tonnes de poissons frais conservés dans la glace sont expédiées annuellement à destination de la France.

Il existe enfin, à proximité des centres de pêche, une importante industrie de transformation du poisson. 2.000 personnes environ sont employées, dans près de 150 usines, à la fabrication des salaisons et des conserves. La production atteint 4.000 tonnes d'anchois et de sardines salées et 1.000 tonnes de conserves de sardines à l'huile ou à la tomate, de thon, de maquereau ou d'anchois.

La production algérienne, très soignée, a acquis rapidement une réputation excellente sur le marché. Aussi l'exportation des poissons conservés est-elle importante : 20 millions de francs de salaisons, 10 à 12 millions de conserves (sardines en particulier).

Le poisson n'est pas la seule production intéressante de la côte algérienne : il faut aussi citer les mollusques et les

crustacés, qui pourraient faire l'objet d'une très sérieuse exportation. Quant à la pêche du corail, pratiquée sur la côte orientale, qui fut de tout temps très importante, elle est actuellement en régression marquée, car la mode n'est plus au bijou de corail ; elle rapporte tout au plus, maintenant, 1 million de francs.

La pêche rapporte à l'Algérie, du seul fait des exportations, une quarantaine de millions par an. C'est encore peu de chose quand on envisage les immenses possibilités qui lui sont offertes par une mer généreuse, riche en produits variés. Mais il ne faut pas oublier qu'elle était inexistante il y a cent ans, que la côte algérienne ne possédait pas, et n'avait jamais possédé, comme les côtes des autres pays, une population maritime aimant la mer et habituée à la pêche. Cette population, il a fallu la créer de toutes pièces, il a fallu l'éduquer, l'équiper. Les résultats obtenus en quelques années sont, on le voit, remarquables : 4 à 5.000 pêcheurs, 2.000 ouvriers employés dans les industries de transformation, l'approvisionnement de l'Algérie assuré en poisson, et une exportation de 40 millions de francs. Ils sont le plus sûr garant de l'avenir.

---

## TROISIÈME PARTIE

### LES PRODUCTIONS MINÉRALES

Les produits végétaux et animaux dont nous avons fait une énumération rapide, en indiquant leur importance relative dans l'économie algérienne, ne sont pas les seules richesses de la France africaine. Si le sol produit abondamment des plantes et nourrit des animaux qui font la valeur de l'agriculture, de l'élevage et d'une grande partie de l'industrie, on doit aussi au sous-sol de dispenser, pour le plus grand profit de la colonie, d'immenses ressources minérales.

La production minérale est abondante et variée. Si variée qu'elle a fait dire, avec un peu de mépris peut-être, que la carte minéralogique de l'Algérie était une « carte d'échantillons ». De ce mot, il faut surtout retenir l'extrême diversité des minéraux utiles contenus dans le sous-sol. Quant à croire qu'il ne s'agit là que « d'échantillons » contenus en quantités trop faibles pour être exploités, il n'y a rien de plus inexact : le développement de l'industrie extractive est la preuve absolue du contraire.

Cette industrie, à l'heure actuelle, rapporte à l'Algérie, du seul fait des exportations, plus de 250 millions par an ; c'est plus de 6 % de la valeur totale des expéditions à destination de l'extérieur. Le tonnage expédié dépasse 3 millions de tonnes, près de la moitié des expéditions totales par voie de mer. Par les salaires qu'elle permet de distribuer à de nombreuses populations pauvres de l'Algérie, aux dockers des ports d'embarquement, aux équipages des navires, par les bénéfices qu'elle fait réaliser aux compagnies concessionnaires de mines, aux réseaux de chemins de fer, aux compagnies de navigation, par les redevances perçues par le budget algérien, la production minérale a une valeur économique et sociale très importante.

Elle n'a d'ailleurs pas atteint son complet développement ; tous les gisements connus ne sont pas encore exploités ; il en est qui ne font l'objet que d'une exploitation restreinte ; enfin, toutes les richesses minérales n'ont pas été, jusqu'à présent, entièrement reconnues et le prospecteur peut s'attendre à d'heureuses surprises. L'activité présente des mines algériennes est un gage de leur développement futur.

#### I. — Les phosphates

Avec une production annuelle de 5 millions de tonnes, la France et l'Afrique du Nord française (Algérie, Tunisie et Maroc) fournissent à elles seules plus de la moitié de la production mondiale de phosphates (9 à 10 millions de tonnes). Leur principal concurrent, les Etats-Unis, n'extrait chaque année que 3 millions et demi de tonnes. C'est donc la France qui, avec ses possessions nord-africaines, se trouve maîtresse du marché phosphatier.

Les besoins de l'agriculture sont de plus en plus grands, car le phosphate constitue un engrais de premier ordre, et son emploi se généralise. A une consommation des produits agricoles qui s'accroît d'année en année doit correspondre un accroissement des rendements et, à cet effet, une utilisation de plus en plus grande des engrais. On conçoit donc que la consommation des phosphates soit presque illimitée, car elle est encore loin d'être générale ; avant qu'elle ait atteint son maximum, on peut s'attendre à un considérable développement de la production nord-africaine, partant de la production algérienne.

L'essor de l'exploitation des phosphates algériens a été d'autant plus remarquable que ses débuts ne remontent pas à quarante ans. La production, de 6.000 tonnes en 1893, dépassait 100.000 deux ans plus tard, 200.000 quatre ans après ; elle atteignait et même dépassait, avant la guerre, 400.000 tonnes ; à l'heure actuelle, la moyenne est supérieure à 800.000 tonnes. Ces quelques chiffres disent assez clairement, sans qu'il soit besoin d'y ajouter des commentaires, quelle fut la rapidité de ce développement. Il y a d'ailleurs corrélation étroite entre le développement de la production phosphatière en Algérie et, en même temps, en Tunisie et au Maroc, et la consommation en France et dans le monde entier, en Europe surtout. Il est certain que la mise en valeur des gisements phosphatiers de l'Afrique du Nord a eu pour conséquence d'accroître

très sensiblement, en livrant sur le marché d'énormes quantités de produits, l'emploi du phosphate dans l'agriculture. La consommation européenne, qui était en effet de 1.400.000 tonnes en 1895 (dont 100.000 provenant d'Algérie), dépassait déjà 2 millions et demi de tonnes en 1905, approchait 4.400.000 tonnes en 1913 et se trouve actuellement très supérieure à 5 millions de tonnes. La production nord-africaine (112.000 tonnes en 1895, 872.000 en 1905, 2.452.000 en 1913, 5 millions aujourd'hui) et, partant, la production algérienne (112.000, 347.000, 461.000 et 800.000) n'ont pas été étrangères à cette augmentation de la consommation.

C'est dans le département de Constantine que se rencontrent les gisements, phosphatiers algériens. Un premier groupe est situé au Sud des Hauts-Plateaux, près de la frontière tunisienne, à proximité de Tébessa : ce sont les gisements du Djebel-Kouif, du Djebel Onk et du Djebel Dyr. Un second groupe se trouve au Nord des Hauts-Plateaux, de Bordj-bou-Arréridj, à l'Ouest, à Souk-Ahras, à l'Est, en passant par Sétif : Tocqueville, Bordj-R'dir, M'Zaïta, Djebel-Dekna. Quatre seulement de ces gisements sont en exploitation. Celui du Djebel-Dekna, qui fut le premier exploité, fut vite abandonné, car la teneur du phosphate en acide phosphorique était trop faible ; ceux du Djebel Dyr ont cessé leur exploitation depuis 1912. Le Djebel-Onk n'est pas encore exploité, malgré son importance : on se heurte en effet à de grosses difficultés d'évacuation qui retardent sa mise en valeur.

Restent les gisements de M'Zaïta, de Tocqueville, de Bordj-R'dir et du Kouif. Le dernier est à beaucoup près le plus important : il occupe 3.000 ouvriers et, pour loger, dans la région désertique où il est situé, tout le personnel qu'il emploie, on a dû édifier une véritable ville, avec magasins, écoles, etc... Sa production, qui atteint et dépasse parfois 700.000 tonnes par an, est en grande partie exportée par le port de Bône.

Le gisement de M'Zaïta, situé, comme ceux de Tocqueville et de Bordj-R'dir, sur la ligne de chemin de fer d'Alger à Constantine, a une production annuelle d'environ 100.000 tonnes ; il n'y est employé, pour l'abatage du phosphate, que 500 ouvriers.

Moins importants sont les gisements de Bordj-R'dir et de Tocqueville, dans lesquels l'extraction annuelle est respectivement de 20.000 tonnes et de 5 à 10.000 tonnes accusant même une certaine diminution.



*Fig. 27.* — UNE EXPLOITATION FORESTIÈRE SUR LES HAUTS-PLATEAUX CONSTANTINOIS



*Fig. 28.* — L'EMBARQUEMENT DES PHOSPHATES AU PORT DE BONE  
Terminus de la ligne ferrée Bône-Tébessa, ce port exporte annuellement 700.000 tonnes de phosphates et 800.000 tonnes de minerai de fer.

Les ports de Bougie et de Bône sont les principaux ports d'embarquement du phosphate ; celui de Bône, en particulier, qui dessert le gisement du Kouif et pourrait dans l'avenir desservir celui du Djebel Onk, est le premier port phosphatier d'Algérie, celui au surplus où sont embarquées les plus fortes quantités de minerais de toute la colonie. Ce trafic, qui le met au troisième rang des ports algériens, après Oran et Alger, a permis de le doter d'un outillage des plus perfectionnés.

Les phosphates algériens, sans être aussi riches que ceux du Maroc et des États-Unis, ont néanmoins la même valeur que ceux de Tunisie. Leur teneur en phosphate tricalcique est comprise entre 63 et 70 %.

Leurs usages principaux sont l'agriculture, qui les emploie sous forme de superphosphates, ou à l'état naturel, et la métallurgie du fer.

L'industrie des superphosphates, qui est actuellement très florissante en Algérie, est la conséquence de l'existence dans la colonie de ces importants gisements phosphatiers. Trois usines, employant plus de 200 ouvriers, se livrent à cette fabrication, qui consiste en un traitement du phosphate par l'acide sulfurique. Elles trouvent sur place la majeure partie des produits nécessaires à leur fonctionnement: le phosphate, dont elles consomment annuellement 70.000 tonnes environ, et les pyrites de fer, extraites du sous-sol algérien et dont la production atteint 12.000 tonnes, qui servent à la fabrication de l'acide sulfurique.

La production du superphosphate dépasse 70.000 tonnes par an. La majeure partie, 40.000 tonnes environ, est consommée par l'agriculture algérienne; le reste, soit 30.000 tonnes, est exporté. Ajoutons toutefois que la consommation locale, qui est de 60.000 tonnes, doit importer de France une vingtaine de mille tonnes.

Le superphosphate de chaux d'Algérie est un produit de vente courante; sa teneur en acide phosphorique soluble, qui est de 16 %, en fait une marchandise de bonne valeur, l'engrais phosphaté le plus recherché dans l'agriculture, car il contient, sous le moindre volume, le maximum d'acide phosphorique directement assimilable par les plantes. Aussi peut-on prévoir que cette industrie ne pourra que trouver des débouchés croissants et se développer considérablement dans l'avenir.

La consommation de phosphate n'est pas, nous venons de le voir, très importante en Algérie ; elle se borne à l'heure actuelle à 70.000 tonnes par an. Encore devons-nous constater qu'elle s'est considérablement accrue dans

ces dernières années, car elle se limitait, avant la guerre, à 9 à 10.000 tonnes. Il faut s'attendre à ce que l'agriculture de la colonie emploie, dans les années qui viennent, des quantités encore plus élevées, car les terres algériennes ne contiennent que des quantités minimales d'acide phosphorique, et cette substance est indispensable au développement de la plante, de la graine en particulier. Aussi, plus s'intensifiera l'emploi des engrais phosphatés, plus la céréaliculture verra ses rendements augmenter, car c'est plus par la généralisation de ces fumures que par l'augmentation des surfaces cultivées que l'on accroîtra la production.

La presque totalité des phosphates extraits en Algérie reste disponible pour l'exportation. 7 à 800.000 tonnes sont chaque année expédiées sur des destinations très diverses. Le tiers environ (plus de 200.000 tonnes) est absorbé par la France; l'Italie achète 100.000 tonnes. L'Angleterre 90.000, l'Allemagne et la Hollande à peu près autant, l'Espagne 60.000, la Pologne 40.000 ; les autres clients sont: la Yougoslavie, la Belgique, la Lettonie, la Suède, l'Irlande, la Roumanie, la Norvège, etc... La liste s'allonge chaque année, et les achats se font de plus en plus volumineux.

Ces exportations rapportent à l'Algérie une soixantaine de millions par an, Si l'on y ajoute, en ce qui concerne les superphosphates, l'excédent des exportations sur les importations (5 à 6 millions de francs), on trouve un total de plus de 65 millions de francs, qui donne une idée de la valeur de l'exploitation phosphatière.

## II. — Le minerai de fer

Le minerai de fer est le minerai métallique de beaucoup le plus répandu en Algérie. C'est lui également qui fournit, à l'exploitation, le plus fort tonnage. Dans un inventaire dressé au début du siècle par le service des Mines de l'Algérie, on compte en effet plus de 150 gisements, répartis assez inégalement sur le territoire de la Colonie, et dont la densité va en croissant de l'Ouest à l'Est : le département de Constantine en contient 93, celui d'Alger n'en a plus que 30, et on n'en signale plus que 28 dans le département d'Oran.

Ajoutons, d'ailleurs, que bon nombre de ces gisements peuvent être groupés en quelques formations seulement, ce qui réduit sensiblement les gîtes existants. Il n'en reste pas

moins que cette quantité considérable d'affleurements est l'indice de la grande richesse du sous-sol.

Tous ces gisements ne contiennent certes pas une quantité de minerai suffisante pour justifier une exploitation lucrative ; aussi n'en est-il encore qu'un petit nombre qui aient jusqu'à présent été mis en valeur. Une trentaine seulement sont actuellement exploités.

Le minerai se présente sous des formes diverses et à une plus ou moins grande profondeur. Il ne paraît pas utile de donner des détails sur la qualité et la composition des différents minerais de fer extraits en Algérie : une telle description sortirait du cadre de cet exposé rapide. Mais on peut signaler que, suivant la profondeur et la direction des filons, l'extraction est souterraine (mines) ou à ciel ouvert (minières).



Fig. 29. — LE MOLE DES MINERAIS À ALGER

Le port d'Alger est pourvu d'un outillage perfectionné qui permet de décharger rapidement les trains de minerais de fer et de charger un navire en quelques heures.

Si les deux tiers des exploitations sont souterraines, les difficultés d'abatage ont pour effet de réduire la production des mines, qui ne fournissent que le tiers de la production totale de l'Algérie. Les minières, par contre, moins nombreuses mais d'une exploitation plus facile, produisent deux fois plus.

L'exploitation actuelle du minerai de fer remonte à une soixantaine d'années, mais la découverte de vestiges d'exploitations antérieures, datant de l'occupation romaine, permet d'établir qu'une extraction d'une certaine importance existait déjà à cette époque. Elle avait d'ailleurs été oubliée, et c'est à l'occupation française que l'on doit la découverte de nombreux gisements et l'exploitation des plus importants d'entre eux.

La production subit un rapide accroissement : de 5 à 600.000 tonnes au début du siècle, elle dépassait 1.300.000 tonnes en 1913 ; depuis deux ans, elle s'établit au-dessus de 2 millions de tonnes : en 30 ans, on le voit, elle s'est trouvée quadruplée.

Le département de Constantine, qui contient la moitié des gisements exploités, répartis à peu près également sur son territoire et jusqu'à une assez grande distance de la côte, fournit la plus forte production de toute l'Algérie, presque la moitié du total ; 950.000 à 1 million de tonnes sont extraites chaque année, provenant au moins pour les 3/4 de l'Ouenza. Ce gisement, le plus riche de la colonie, est situé entre Souk-Ahras et Tébessa, près de la frontière tunisienne, en pleine région montagneuse. Sa mise en valeur a nécessité la construction d'un chemin de fer le reliant à la ligne de Bône à Tébessa. L'exploitation en est des plus actives : commencée en 1921, elle fournissait déjà, en 1924, une production de 600.000 tonnes ; l'extraction approche actuellement 800.000 tonnes. C'est à la mise en valeur de l'Ouenza que l'on doit l'essor considérable de la production de minerai de fer de ces dernières années.

L'Oranie vient en second rang dans la production algérienne, avec plus de 600.000 tonnes, extraites de six gisements seulement, situés au Sud-Ouest d'Oran, et plus particulièrement dans la région de Beni-Saf ; ce dernier groupe, avec quatre exploitations, fournit les 9/10 du minerai oranais, dont l'exportation a lieu par le port de Beni-Saf, un des grands ports miniers de l'Algérie.

Les exploitations du département d'Alger se trouvent toutes à l'Ouest d'Alger, dans un quadrilatère formé par Ténès, Orléansville, Médéa et Alger. Leur production est d'environ 450.000 tonnes, dont près de la moitié (190 à 200.000 tonnes) est fournie par le gisement du Zaccar. L'exportation du minerai a lieu en majeure partie par les ports d'Alger et de Ténès.

Tout le minerai de fer extrait des gisements algériens est exporté. La métallurgie française, déjà abondamment

pourvue par la production métropolitaine, qui est d'environ quarante millions de tonnes, n'absorbe qu'une faible partie du minerai algérien, 25 à 30.000 tonnes environ. Le reste, c'est-à-dire la presque totalité de la production, est expédié à l'étranger: 1 million de tonnes en Angleterre, 6 à 700.000 en Hollande, 2 à 300.000 aux États-Unis, 70.000 en Allemagne, 40.000 en Italie, 15.000 en Belgique ; les autres acheteurs, plus ou moins réguliers, sont l'Autriche, la Norvège, le Canada.

On pourrait, avec quelque raison, se demander pourquoi cette présence, en grande quantité, de minerai de fer dans le sous-sol algérien et cette puissante industrie extractive n'ont pas donné naissance à une importante industrie métallurgique, à la création de hauts-fourneaux. Nous avons vu, en effet, la production des phosphates provoquer la création d'usines de superphosphates, l'existence du troupeau faire naître l'industrie de la tannerie, la culture du tabac avoir pour conséquence l'installation de nombreuses manufactures, etc... Rien ne semble, somme toute, s'opposer à l'industrie sidérurgique en Algérie, puisque d'autres industries ont pu naître.

En fait, il a existé près de Bône, il y a un peu moins de quatre-vingts ans, un haut-fourneau qui produisait annuellement 2.000 à 2.500 tonnes de fonte aciéreuse d'excellente qualité. La production eût pu être doublée ; mais la fabrication exigeait chaque jour 120 quintaux de charbon de bois provenant des forêts de l'Edough et des Beni-Salah, et l'on ne put mettre à feu, faute de combustible, le second haut-fourneau qui venait d'être terminé ; le premier dut même être éteint pour la même raison.

Le manque de charbon est en effet, en Algérie, l'obstacle principal de la sidérurgie. L'économie de cette industrie est telle qu'il est préférable, en l'état actuel des choses, de transporter le minerai de fer à proximité des charbonnages que d'amener le charbon sur les lieux de production du minerai.

Mais un jour viendra à coup sûr où le minerai algérien sera transformé en Algérie. Il n'est pas d'exemple en effet que les pays producteurs ne s'outillent pour mettre en oeuvre leur propre production. Le cas se présente, bien typique, pour les États-Unis, qui tendent à utiliser tout le coton qu'ils récoltent; pour l'Australie, qui voit naître une industrie lainière. Rien n'empêche qu'un jour l'Algérie ne construise aussi des hauts-fourneaux, principalement lorsque le sous-sol de la colonie, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, sera en mesure de fournir le charbon nécessaire.

### III. — Les combustibles minéraux

Jusqu'à présent, le sous-sol, qui se montre si prodigue de produits minéraux de toutes sortes, est plutôt avare de combustibles. C'est grand dommage, car l'Algérie doit importer 900.000 tonnes de houille, près de 2 millions d'hectolitres de pétrole et d'essence, 46.000 tonnes d'huiles lourdes. Elle débourse, pour cela, plus de 280 millions de francs, et les besoins de son industrie en plein développement ne feront qu'accroître d'année en année les dépenses de cet ordre.

Aussi y aurait-il le plus grand intérêt à ce qu'existassent et fussent découverts des gisements importants de combustibles minéraux.

Il n'y a là rien d'absolument impossible. L'inventaire minéralogique de 1904 concluait à l'impossibilité de trouver de la houille en Algérie : cependant, trois ans plus tard, on découvrait dans le Sud-Oranais, à Kénadsa, la présence de petites veines de charbon. Ces veines sans importance étaient l'indice, toutefois, d'un important gisement, actuellement en pleine activité, qui produit annuellement 15 à 25.000 tonnes de houille, et qui, selon les découvertes toutes récentes, paraît se prolonger dans le Maroc.

On peut donc, de ce côté-là, fonder quelques espérances.

Du côté des combustibles liquides, mêmes espoirs : la production de pétrole, à l'heure actuelle, bien qu'assez peu développée, dépasse 3.000 tonnes.

C'est peu de chose encore en regard des importations, mais, nous le répétons, la géologie de l'Algérie est encore peu connue, celle du Sud en particulier, et peut-être découvrirra-t-on, dans un avenir prochain, de nouvelles richesses qui permettront à l'Algérie de se passer des combustibles de l'étranger.

En l'état actuel de la question, nous nous trouvons surtout, en Algérie, en présence de combustibles solides de peu de valeur. Les gisements de lignite sont nombreux, mais fournissent un combustible très cendreuse, difficilement utilisable dans l'industrie; aussi ne sont-ils pas exploités. Reste le gisement de Kenadsa, qui produit un charbon de terre de bonne qualité, présentant à peu de choses près les caractéristiques du charbon demi-gras de Newport ou de Cardiff.

Situé à 25 kilomètres au Sud de Colomb-Béchar, il a fallu, pour son exploitation, commencée en pleine guerre,

en 1918, prolonger la ligne ferrée d'Arzew à Colomb-Béchar. Les chemins de fer Algériens de l'État, à qui il a été concédé, extrayaient dès la première année plus de 4.000 tonnes de houille. La production, à l'heure actuelle, oscille entre 15 et 20.000 tonnes, mais l'outillage existant, très perfectionné, permettrait l'extraction annuelle de 40.000 tonnes.



Fig. 30. — L'ABATAGE DU CHARBON À KENADSA

L'exploitation, dans ses débuts, a eu lieu à ciel ouvert, comme le montre la photographie. Elle est actuellement souterraine.

Le charbon produit est utilisé pour le chauffage des locomotives du réseau oranais des Chemins de fer algériens de l'État; revenant moins cher que le charbon anglais, il permet à cette administration de réaliser de sérieuses économies.

En ce qui concerne les combustibles liquides, de nombreux indices pétrolifères existent en Algérie, dans tout le territoire: suintements, roches bitumineuses, tout indique l'existence de nappes plus ou moins importantes.

De tout temps, d'ailleurs, le pétrole fut connu en Algérie: bien avant la conquête, les pirates barbaresques calfataient leurs vaisseaux avec les huiles minérales s'échappant de la source d'Ain-Zeft, dans le Dahra.

Depuis 1877, de nombreuses recherches ont été faites; il est inutile de rappeler ici tous les sondages effectués, leurs succès et leurs insuccès. Mais ce qu'on peut constater, c'est que les prospections n'ont jusqu'à présent porté que dans les départements d'Oran et d'Alger, et seulement dans la région du Dahra et du Bas-Chéliff, entre Arzew et Orléansville. Sur deux concessions instituées dans la colonie, une seule, celle de Messila ou Tliouanet, est en exploitation, et produit en moyenne 250 tonnes d'huile par mois, soit plus de 3.000 tonnes par an.

Sans doute la production d'huile minérale pourrait-elle être augmentée. Mais les recherches exigent d'énormes dépenses, car les sondages, faits la plupart du temps à peu près au hasard, sont excessivement onéreux; encore ne donnent-ils pas toujours de résultats. Cette immobilisation d'importants capitaux, qui quelquefois sont engloutis en pure perte, est un des principaux obstacles à la découverte des combustibles liquides en Algérie.

#### IV. — Le autres produits minéraux

**Les minerais métalliques** — La production des autres minerais métalliques est beaucoup moins importante que celle du fer. Zinc, plomb et cuivre se trouvent plus ou moins abondamment dans un grand nombre de gisements qui sont des éléments appréciables de l'activité économique de l'Algérie.

Le **zinc** se trouve en Algérie sous forme de blende et de calamine. L'extraction subit l'influence des cours mondiaux; aussi accuse-t-elle de fortes variations et passe-t-elle, d'une année à l'autre, de 30 à 60.000 tonnes.

La production de galène, ou minerai de **plomb**, varie dans des proportions aussi considérables, de 15 à 25.000 tonnes.

Bien moins importante est la production du minerai de cuivre, qui oscille autour de 2.000 tonnes.

La plupart des minerais de plomb et certains minerais de cuivre renferment de l'argent; la production en est d'environ 6 à 7 tonnes par an.

Signalons également quelques gisements d'antimoine, de manganèse, de mercure, d'arséniat de plomb, dont l'exploitation est assez irrégulière.

L'exportation de ces différents minéraux rapporte à l'Algérie entre 50 et 100 millions de francs.

**Les produits des carrières.** — L'énumération des productions minérales ne serait pas complète si nous ne disions quelques mots des produits divers extraits des nombreuses carrières de la colonie.

Il faut, au premier rang, citer le kieselguhr. Ce minéral, qui est constitué par des carapaces silicieuses d'algues microscopiques fossiles, est connu sous différents noms : ceux de silice fossile, de terre d'infusoires et de tripoli sont les plus connus. Ses emplois sont multiples ; l'utilisation la plus ancienne est peut-être celle de ses propriétés abrasives (qui ne raje pas), pour la fabrication de pierre à couteau, de pâtes dentifrices ou de produits à polir les métaux; mais, depuis quelques années, on utilise sa faible densité et sa capacité d'absorption, des liquides pour la fabrication de briques légères et réfractaires et pour la stabilisation de la dynamite. Aussi les emplois de plus en plus nombreux du kieselguhr ont-ils eu pour conséquence d'accroître la production, qui dépasse actuellement 10.000 tonnes. Les débouchés sont de plus en plus considérables ; à l'heure actuelle, la France, avec 3 à 4.000 tonnes, l'Angleterre, avec 3.000 tonnes, les États-Unis, avec 1.500 tonnes, la Belgique, avec un millier de tonnes, sont les principaux acheteurs de kieselguhr d'Algérie.

Le *plâtre* est une autre richesse algérienne dont l'extraction n'est que depuis peu en plein développement. Certains gypses (pierre à plâtre) d'Algérie sont aussi beaux que le plâtre de Paris, universellement renommé. Ils trouvent à l'extérieur, et surtout en Extrême-Orient, une vente de plus en plus importante. La production de gypse atteint maintenant 70.000 tonnes, dont 35.000, valant 4 millions, sont exportées. Le plâtre expédié d'Algérie n'a pas subi de cuisson : c'est simplement du gypse moulu. Ajoutons que les usines à plâtre d'Algérie, qui sont au nombre d'une vingtaine, sont en mesure de satisfaire presque entièrement aux besoins de la consommation locale, qui, en raison du développement de la construction, est de plus en plus considérable.

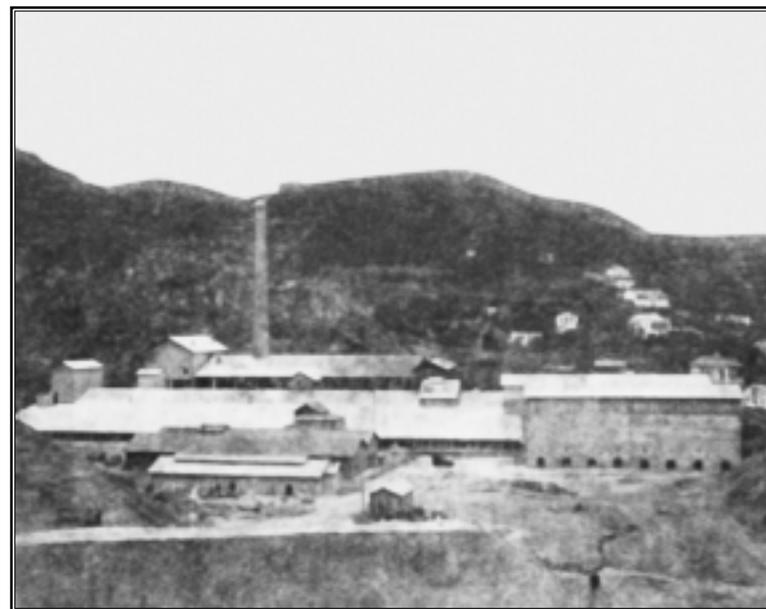
On doit encore signaler une production de 500.000 tonnes de *pierre à bâtir*, d'un millier de tonnes de *marbres* et *onyx*, de 60.000 *pavés de grés*, de 3 à 4.000 tonnes de *kaolin*.

On ne saurait manquer de souligner l'essor pris par l'industrie de la chaux et du ciment. Une quinzaine d'établissements dont certains très importants, emploient un millier

d'ouvriers et leur production (150 à 200.000 tonnes de produits d'excellente qualité) permet de réduire très sensiblement les importations de l'Algérie.

L'industrie céramique compte, de son côté, 25 usines (un millier d'ouvriers) qui fabriquent toutes les catégories de briques et de tuiles exigées par la construction moderne.

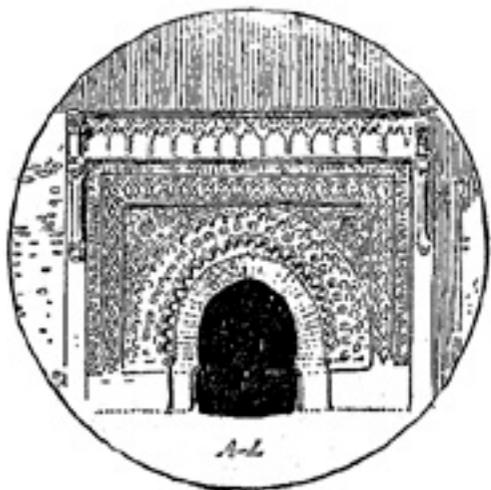
Nous signalerons encore, dans la production minérale, le soufre, dont l'extraction est d'ailleurs assez faible, et le sel. Ce dernier produit existe en Algérie sous deux formes, soit solide, soit en solution dans l'eau. Bien que les gisements de sel gemme soient très considérables, leur exploitation est rendue difficile par leur éloignement de la côte ; aussi, jusqu'à présent, à part une petite extraction indigène, n'a-t-il fait l'objet d'aucune mise en valeur. Plus intéressants sont les marais salants exploités dans quelques lacs salés et, pour une moindre part, au bord de la mer. La production de sel est de 30 à 40.000 tonnes par an ; 15 à 20.000 tonnes sont exportées, presque entièrement en France.



**Fig. 31.** — UNE USINE À CHAUX ET À CIMENT DES ENVIRONS D'ALGER  
Cette usine, une des plus importantes d'Algérie, est outillée pour produits 80.000 tonnes de chaux et de ciment.

# TABLE DES MATIÈRES

|   | Pages |
|---|-------|
| INTRODUCTION. — Le milieu : géographie et climat de l'Algérie ..... | 5     |
| PREMIÈRE PARTIE. — Les productions végétales .....                  | 14    |
| CHAPITRE PREMIER. — Les productions agricoles .....                 | 15    |
| I. — <i>Les céréales</i> .....                                      | 15    |
| II. — <i>La vigne et le vin</i> .....                               | 20    |
| III. — <i>L'olivier, les olives et l'huile d'olive</i> .....        | 23    |
| IV. — <i>Les fruits, les légumes, les primeurs</i> .....            | 26    |
| V. — <i>Productions alimentaires secondaires</i> .....              | 38    |
| VI. — <i>Les cultures industrielles</i> .....                       | 40    |
| CHAPITRE II. — Les productions végétales naturelles .....           | 47    |
| I. — <i>L'alfa</i> .....  | 47    |
| II. — <i>Le crin de cheval</i> .....                                | 52    |
| III. — <i>Le liège</i> .....  | 54    |
| IV. — <i>Produits forestiers divers</i> .....                       | 57    |
| DEUXIÈME PARTIE. — Les productions animales .....                   | 61    |
| CHAPITRE PREMIER. — L'élevage et ses produits .....                 | 61    |
| I. — <i>Le mouton et la laine</i> .....                             | 64    |
| II. — <i>Les autres produits de l'élevage</i> .....                 | 71    |
| CHAPITRE II. — La pêche maritime .....                              | 78    |
| TROISIÈME PARTIE. — Les productions végétales .....                 | 82    |
| I. — <i>Les phosphates</i> .....                                    | 83    |
| II. — <i>Le minerai de fer</i> .....                                | 87    |
| III. — <i>Les combustibles minéraux</i> .....                       | 91    |
| IV. — <i>Les autres produits minéraux</i> .....                     | 93    |



Elche Studio Graphique